

Escalade sioniste en Palestine
Alger et Amman alertent
PAGE 16

SANTÉ

30 MINUTES DE MARCHÉ PAR JOUR
Le geste qui protège
votre santé

PAGE 15



ÉDITO

LE RENDEZ-VOUS
DE L'AUTORITÉ

Par S. Méhalla

Un pays ne se construit pas qu'avec du béton, mais avec une vraie volonté. Le Rapport national volontaire 2026 le rappelle. L'Algérie a tenu bon. Elle a construit des écoles, des universités, des hôpitaux, des logements, des routes et des usines de dessalement. Elle a protégé son contrat social quand beaucoup d'autres États étaient secoués par les crises. Tout ça mérite d'être reconnu. Mais l'Histoire ne récompense pas les victoires d'hier. Elle demande surtout des réponses pour les défis de demain. Et justement, le chantier qui arrive est encore plus compliqué. Il ne s'agit plus seulement de construire plus, mais de construire mieux. Ce n'est plus juste une question d'investir. Il faut produire. Innover. Exporter. Mieux gouverner et transmettre. Le cœur de tout ça a un nom : la jeunesse. Aucun pays ne peut dire qu'il prépare l'avenir si ses jeunes doutent plus de leur futur que de leurs capacités. Notre jeunesse n'attend pas qu'on lui « donne » une vie toute faite. Elle attend qu'on lui ouvre les portes de l'effort, du mérite et de la réussite. Parce qu'un pays qui laisse partir ses talents finit par exporter son avenir et importer sa dépendance. Mais il y a un autre combat tout aussi urgent, celui de l'autorité. Aucun projet de développement ne peut avancer là où le narcotrafic recrute, où des bandes imposent leurs règles dans les quartiers, où l'argent facile devient plus attirant que le travail, et où la violence rivalise avec l'État. Les trafiquants de drogue ne détruisent pas seulement des vies, ils cassent la confiance, abîment l'économie, fragilisent les familles et essaient de prendre la place de l'État. Face à ça, il ne peut pas y avoir de faiblesse, ni de complaisance, ni de résignation. Protéger la jeunesse, c'est aussi la protéger de l'ignorance, mais surtout de ceux qui lui fourguent du poison. La vraie richesse d'un pays, ce n'est ni son pétrole, ni son gaz, ni son soleil. C'est une jeunesse libre, éduquée, en sécurité, et convaincue que le travail vaut bien plus que les illusions du crime. L'Algérie a des ressources énormes, une position géographique stratégique, et un potentiel industriel, agricole et énergétique important. Mais aucune richesse naturelle ne remplacera jamais une gouvernance sérieuse, une justice équitable, une administration efficace et une autorité respectée. L'horizon 2030 ne sera pas juste une question de chiffres. Ce sera un vrai choix de société. Celui d'un État qui protège sans assister, qui encourage sans favoriser, qui sanctionne quand il faut et qui récompense enfin le mérite. Notre génération n'a plus seulement à gérer le présent. Elle doit préparer la suite. Les jeunes n'ont pas besoin de promesses sur l'Algérie de demain. Ils ont besoin de moyens concrets pour la construire. Parce que les grandes nations ne sont pas celles qui laissent un héritage à leur jeunesse. Ce sont celles qui lui laissent un pays assez solide, assez juste et assez ambitieux pour qu'elle ait envie d'y rester et d'y construire sa vie et ne point le quitter.

S. M.

CRÉSUS
www.cresus.dz In medio stat virtus

ALGÉRIE 2030
Le rendez-vous national
PAGE 5



Le Rapport national volontaire 2026 dresse le portrait d'un pays qui a préservé ses équilibres sociaux, multiplié les infrastructures et résisté aux crises. Il révèle aussi l'ampleur du chemin qu'il reste à parcourir pour passer d'une politique de rattrapage à un véritable modèle de développement durable.

La compétence avant les partis
Tebboune fixe les critères du prochain gouvernement
PAGE 3



10^e législature
Khalida Boufedech, première femme à la tête de l'APN
PAGE 4



L'Algérie exporte ses premiers climatiseurs vers l'Europe
Une percée pour l'industrie nationale
PAGE 6



Pouvoir d'achat, partenariat et relance économique Tebboune fixe le cap pour 2027

Le président de la République a dressé un vaste état des lieux des transformations socio-économiques engagées par l'Algérie.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé qu'une nouvelle revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG), des salaires ainsi que des pensions de retraite est prévue pour 2027. Lors de sa rencontre régulière avec les médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de télévision et de radio publiques, le chef de l'État a précisé que cette nouvelle augmentation interviendra après les deux précédentes revalorisations du SNMG, qui l'ont porté à un niveau jugé «acceptable».

Abdelmadjid Tebboune a expliqué que ces augmentations «doivent être réalisées sans provoquer une hausse de la masse monétaire susceptible d'alimenter l'inflation». Il a souligné que l'objectif est de «contrôler le flux monétaire dans l'économie afin qu'il ait un impact positif sur la croissance et le pouvoir d'achat», ajoutant que cet engagement sera mis en œuvre à partir de 2027.

Le Président a rappelé les mesures sociales prises depuis 2019, notamment l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les salaires inférieurs ou égaux à 30 000 DA, l'augmentation des salaires de 47%, ainsi que la révision des pensions de retraite à deux reprises.

Le chef de l'État a également indiqué que d'autres dossiers sociaux restent à examiner, citant notamment la revalorisation des bourses universitaires. Il a précisé que leur concrétisation «dépendra de l'amélioration des performances économiques».

Le Président a indiqué que ces initiatives reposent sur les ressources dont dispose le pays. Selon lui, le principal défi consiste à accroître ces revenus. À ce titre, il a expliqué que les performances réalisées grâce au développement de la production



nationale et à la réduction des importations de certains produits stratégiques «permettront d'augmenter les revenus de l'État, lesquels devront ensuite se répercuter sur les revenus des citoyens».

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Tout en œuvrant à l'amélioration progressive des revenus des citoyens, le président Tebboune a indiqué que les autorités «poursuivent la lutte contre l'argent sale». Il s'est également félicité de la sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi).

Il a estimé que le retrait de l'Algérie de cette liste, approuvé à l'unanimité par les membres de la plénière du Groupe, constitue une reconnaissance internationale de l'efficacité des mesures prises par les autorités publiques pour renforcer la transparence financière.

Selon lui, cette décision renforcera l'attractivité du pays auprès des investisseurs étrangers et améliorera son image sur les marchés internationaux.

UN PARTENARIAT CONSOLIDÉ

Évoquant les relations entre l'Algérie et ses partenaires européens, le chef de l'État a affirmé que l'Algérie est désormais perçue comme un

«partenaire crédible et incontournable». Selon lui, les relations actuelles sont devenues «naturelles», contrairement au passé, et l'Algérie est aujourd'hui en mesure de défendre pleinement ses intérêts.

Le président de la République a souligné que l'Italie demeure le premier importateur européen de gaz algérien. Concernant l'Espagne, il a rappelé que plusieurs accords bilatéraux devraient être signés dès le mois d'octobre, notamment dans les domaines du gaz et de l'énergie.

Revenant sur sa récente visite en Allemagne, Abdelmadjid Tebboune a annoncé que les relations algéro-allemandes ont été élevées au rang de partenariat stratégique. Il a fait état d'une coopération renforcée dans plusieurs secteurs, notam-

ment l'hydrogène vert, les énergies renouvelables, la mécanique de précision, l'industrie pharmaceutique, le traitement de l'eau, la chimie et la physique. Selon lui, ces échanges illustrent le caractère stable, durable et équilibré des relations économiques entre l'Algérie et ses partenaires européens.

SUR LA BONNE VOIE

Le président de la République a rappelé les avancées enregistrées dans plusieurs secteurs industriels.

«L'Algérie produit désormais localement une large gamme de biens, notamment dans les domaines de l'électroménager, des équipements électriques et des fibres de verre», a-t-il affirmé.

Dans le secteur énergétique, il a indiqué que le pays n'importe plus de carburants depuis plusieurs années et ambitionne désormais d'en exporter grâce à la future raffinerie de Hassi Messaoud.

Concernant les exportations hors hydrocarbures, il a déclaré : «Nous sommes arrivés à 7 milliards de dollars d'exportations une certaine année et nous nous situons cette année entre 5 et 7 milliards de dollars, malgré la sous-facturation pratiquée par certains exportateurs.»

Pour le chef de l'État, ces exportations constituent «une garantie pour le pays en cas de chute des prix des hydrocarbures».

Le Président a également évoqué les grands projets ferroviaires en cours. Selon lui, le développement du réseau ferroviaire constitue un levier stratégique pour transformer durablement les échanges commerciaux.

Il a annoncé que «le train devrait siffler à Tamanrasset d'ici à la fin de l'année 2028», ouvrant ensuite la voie à une connexion ferroviaire avec le Niger.

S. Smati

DRAME DE MOHAMMADIA Faire toute la lumière et établir les responsabilités

Actualité oblige, le président de la République est revenu, lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, sur les incendies qui ont ravagé plusieurs régions du pays ces dernières semaines. Il a affirmé que l'Algérie demeure en état de mobilisation permanente face à ce fléau.

Saluant les efforts déployés par les services de l'État, le président a déclaré : «Nous sommes mobilisés 24 heures sur 24. Les Algériens ont vu ce que les éléments de la Protection civile accomplissent, aux côtés de l'Armée nationale populaire, des garde-forestiers, de Sonelgaz et de notre jeunesse.»

Le Président a mis en avant le renforcement significatif des moyens d'intervention. Il a indiqué que l'Algérie a mobilisé 24 avions et hélicoptères pour lutter contre les incendies, contre seulement deux hélicoptères lors des feux de 2021. Il a également annoncé que le ministère de la Défense nationale a engagé des démarches pour l'acquisition

de nouveaux appareils afin de renforcer davantage les capacités nationales d'intervention. Évoquant l'incendie survenu dans l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia, le président de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'établir les responsabilités à tous les niveaux, avertissant que toute défaillance sera sanctionnée. Il a, par ailleurs, annoncé la prise en charge personnelle d'une jeune victime ayant subi de graves brûlures et conservant d'importantes séquelles physiques, assurant que son accompagnement ira au-delà des seuls soins médicaux.

Le chef de l'État a enfin souligné l'importance du plan Orsec dans chaque wilaya. Il a estimé qu'une fois cette période estivale éprouvante passée, «il faudra porter un autre regard sur l'organisation de la lutte contre les conséquences des catastrophes», qu'il s'agisse des incendies, des inondations ou des séismes.

BANDES DE QUARTIER Une riposte «sans merci» contre la criminalité

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la détermination de l'État à lutter fermement contre les bandes de quartier et toutes les formes de criminalité menaçant la sécurité des citoyens. Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le chef de l'État a assuré que les services de sécurité demeurent pleinement mobilisés pour faire face à ce phénomène. «Je m'engage à protéger toutes les familles, avec leurs fils et leurs filles. Nous menons une guerre sans merci contre ces individus», a déclaré le président de la République, soulignant que les forces de sécurité disposent de tous les moyens nécessaires pour mener cette lutte.



Abdelmadjid Tebboune a insisté sur la priorité accordée à la sécurité et au bien-être des citoyens, affirmant que «seule la loi prévaut» lorsqu'il s'agit de protéger la société. Il a rappelé, dans ce cadre, les mesures juridiques prises par l'État afin de renforcer l'arsenal législatif de lutte contre les comportements criminels. Le Président a notamment évoqué les révisions apportées ces dernières années au code pénal, estimant que toute atteinte à la

dignité des personnes, des régions ou du pays doit faire l'objet d'une réponse judiciaire. «Quiconque se permet d'insulter une région, des personnes ou le pays devra en répondre devant la justice, qui statuera sur ces affaires», a-t-il averti.

LUTTE RENFORCÉE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Le chef de l'État est également revenu sur les efforts engagés dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Il

a rappelé le durcissement des sanctions à l'encontre des narco-trafiquants, avec l'instauration de la peine capitale dans ce cadre. Pour Abdelmadjid Tebboune, nul ne peut se placer au-dessus des lois de la République.

«Quiconque se croit au-dessus de la loi n'a qu'à assumer ses responsabilités», a-t-il conclu, réaffirmant la volonté de l'État de poursuivre les actions visant à préserver la sécurité publique et la stabilité sociale.

LA COMPÉTENCE AVANT LES PARTIS

Tebboune fixe les critères du prochain gouvernement

Réforme des partis, dialogue national et formation du prochain gouvernement : le président Abdelmadjid Tebboune a tracé les grandes lignes de la prochaine rentrée sociale.

Au cœur de cette feuille de route, figurent la relance de la concertation politique, la révision du cadre juridique des partis et la mise en place d'un Exécutif où la compétence primera sur les considérations partisans.

Depuis l'entame de son second mandat, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, réaffirme sa volonté d'engager un dialogue national. Une orientation qu'il a renouvelée lors de sa récente rencontre avec les représentants de la presse nationale, annonçant le lancement de cette concertation à la prochaine rentrée sociale, vraisemblablement en septembre.

Évoquée pour la quatrième fois, cette initiative devrait, cette fois-ci, associer les partis politiques ayant pris part aux dernières élections législatives. Si le principe est désormais confirmé, ses modalités restent, toutefois, à définir. Le format des discussions, la liste des participants, l'ordre du jour et le calendrier des travaux n'ont pas encore été précisés.

Le chef de l'État a néanmoins fixé un préalable : la mise en conformité des partis politiques avec la nouvelle législation régissant leur fonctionnement. Une exigence qui place la réforme du cadre juridique des formations politiques au cœur du processus de concertation.

UNE PROMESSE RENOUVELÉE

L'idée d'un dialogue national avait été officiellement annoncée lors de la prestation de serment du président Tebboune pour son second mandat. En 2024, il avait déjà réuni, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, les responsables des partis représentés dans les assemblées élues nationales et locales. Cette rencontre, qui avait rassemblé 27 dirigeants de partis, constituait la première étape d'un cycle de consultations consacré à la situation politique du pays, aux défis internationaux et aux perspec-



tives de réformes. À cette occasion, le président avait plaidé pour un dialogue «profond et inclusif», destiné à consolider les droits fondamentaux, à renforcer le front intérieur et à préserver la stabilité du pays, loin des tensions et des calculs politiques.

DES CONSULTATIONS DÉJÀ ENGAGÉES

Depuis cette première rencontre, plusieurs consultations ont été organisées, notamment en juillet 2025, avec différents responsables politiques. Les échanges ont porté sur les réformes attendues de la loi sur les partis politiques et du code électoral et les grandes orientations de la future concertation. Cette annonce intervient également dans un contexte marqué par l'appel lancé par le président Tebboune aux opposants établis à l'étranger, invités à regagner le pays «sans problèmes», tout en rappelant les limites qu'il entend fixer à l'ex-

pression politique. Dans le même temps, une cinquantaine de personnalités et d'activistes se réclamant de l'opposition ont adressé une lettre au chef de l'État. Ils y réclament notamment des garanties pour leur retour en Algérie, une ouverture du champ politique et médiatique ainsi qu'une révision de certaines procédures judiciaires visant des personnes poursuivies en raison de leurs prises de position.

RESTAURER LA CONFIANCE

Au-delà de son annonce, le futur dialogue national sera jugé sur son contenu et sa capacité à restaurer la confiance entre les différents acteurs politiques. Pour de nombreux observateurs, sa crédibilité dépendra de mesures concrètes favorisant un climat d'apaisement et une réelle ouverture politique. L'objectif affiché est de bâtir un consensus autour des principales réformes politiques, économiques et sociales, tout en définissant les mécanismes de leur mise

en œuvre. La réussite de cette démarche reposera également sur sa capacité à intégrer l'ensemble des sensibilités politiques, y compris celles qui se sont tenues à l'écart des précédents scrutins.

Les partis ayant boycotté les législatives de 2021, notamment le FFS, le RCD et le Parti des travailleurs (PT), suivront avec attention l'évolution de cette initiative. Depuis plusieurs années, ces formations plaident pour une ouverture plus large du champ politique et médiatique et le renforcement du pluralisme.

Le dialogue national pourrait ainsi constituer un rendez-vous déterminant pour redéfinir les relations entre le pouvoir et la classe politique.

LA COMPÉTENCE

COMME CRITÈRE DE SÉLECTION

Autre dossier majeur de la rentrée : la formation du prochain gouvernement, attendue après l'installation de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN).

En l'absence d'une majorité parlementaire clairement dégagée, le président Tebboune a rappelé que la Constitution demeurerait son unique référence. «Il y a une majorité présidentielle. Le gouvernement sera ce qu'il doit être au final», a-t-il déclaré.

Le chef de l'État a surtout insisté sur les critères qui guideront le choix des futurs ministres. Selon lui, la compétence, le réalisme, l'efficacité dans la gestion des affaires publiques et la connaissance des préoccupations des citoyens primeront sur l'appartenance politique.

Concernant la représentation des jeunes et des femmes, Abdelmadjid Tebboune a assuré qu'ils auront toute leur place au sein de la prochaine équipe gouvernementale. Il a, toutefois, précisé que, là encore, la compétence constituera le critère décisif dans la composition du futur Exécutif.

H. Adryen

MÉDITERRANÉE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT

Les grands axes de la diplomatie algérienne

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a consacré une partie de son intervention aux relations extérieures de l'Algérie, mettant en avant les avancées enregistrées dans plusieurs partenariats stratégiques, notamment avec l'Allemagne, l'Espagne et l'Union européenne.

Concernant la coopération algéro-allemande, le chef de l'État a estimé que les relations entre les deux pays ont atteint «un niveau d'excellence», grâce aux projets en cours de lancement dans plusieurs secteurs. Il a souligné que cette dynamique confirme la place de l'Algérie en tant que «partenaire fiable», affirmant que le pays est engagé sur la voie d'un «avenir prospère».

Évoquant les relations avec l'Espagne, Abdelmadjid Tebboune a annoncé la signature prochaine de plusieurs accords bilatéraux dans différents domaines économiques, notamment dans le secteur de l'énergie. Ces accords, prévus pour le mois d'octobre, devraient renforcer davantage la coopération entre Alger et Madrid.

Le président de la République est également revenu sur les relations algéro-françaises, affirmant que l'Algérie n'a jamais sollicité de quotas ni de volumes précis de visas, et qu'elle n'a jamais demandé d'ex-



cuses ou d'indemnités. «L'Algérie ne fera jamais la manche», a-t-il déclaré, réaffirmant que les relations avec la France doivent être fondées sur le respect mutuel et la préservation des intérêts des deux pays. Dans le même contexte, il a insisté sur la nécessité de revoir l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, estimant que l'évolution de l'économie nationale, désormais engagée dans une phase de diversification de sa production, nécessite une adaptation du cadre de coopération.

UNE POLITIQUE DE BON VOISINAGE RÉAFFIRMÉE

Sur le plan régional, le président Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à préserver des relations de bon voisinage, assurant que le pays «ne fera jamais de mal à ses voisins».

Il a rappelé, à ce propos, les liens historiques et fraternels qui unissent l'Algérie et le Mali depuis plusieurs siècles. Abordant la situation sécuritaire dans la région, il a évoqué la menace terroriste qui

pèse actuellement sur la Tunisie, soulignant la solidarité de l'Algérie envers son voisin. «Celui qui touche la Tunisie nous touche», a-t-il affirmé, mettant en avant la profondeur des liens entre les deux pays.

L'ENGAGEMENT

DE L'ALGÉRIE DANS LES DOSSIERS DU MOYEN-ORIENT

Le chef de l'État a également évoqué l'engagement diplomatique de l'Algérie dans le règlement des crises au Moyen-Orient. Il a affirmé que l'Algérie œuvre, aux côtés de plusieurs pays arabes, à la recherche de solutions aux différents conflits qui affectent la région.

Il a notamment cité la convergence de vues avec des pays comme l'Égypte et l'Arabie saoudite, estimant que l'Algérie se trouve «dans la même tranchée» que ces États sur plusieurs questions internationales.

À travers ces déclarations, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé les grandes orientations de la diplomatie algérienne : la diversification des partenariats économiques, la défense des intérêts nationaux, le soutien à la stabilité régionale et le maintien d'une politique fondée sur le dialogue et le respect de la souveraineté des États.

Assia M.

10^e LÉGISLATURE

Khalida Boufedech, première femme à la tête de l'APN

Une page inédite s'ouvre pour le Parlement algérien. La députée du FLN, Khalida Boufedech, a été élue, mardi, présidente de l'Assemblée populaire nationale, devenant la première femme à accéder à cette fonction depuis l'indépendance.

La députée du Front de libération nationale (FLN), Khalida Boufedech, a été élue, hier, présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'ouverture des travaux de la 10^e législature, qui s'étendra jusqu'en 2031. Elle devient ainsi la première femme à accéder à la présidence de la Chambre basse du Parlement algérien, occupant désormais le rang de troisième personnalité de l'État.

Candidate du FLN, Khalida Boufedech a été élue avec 302 voix, devançant largement ses deux concurrents, Amine Allouche, du Mouvement de la société pour la paix (MSP), qui a obtenu 57 voix, et Rachid Hassani, du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), crédité de 7 voix.

Sa candidature avait été soutenue en amont par les présidents des groupes parlementaires, qui avaient affiché un consensus en sa faveur avant le scrutin. Le groupe parlementaire du FLN avait justifié ce choix par «la nécessité de confier la conduite de l'institution à une personnalité disposant des compétences, de l'expérience et de la capacité à renforcer les performances du pouvoir législatif et à consolider son rôle constitutionnel».

Médecin spécialiste de profession, Khalida Boufedech possède un long parcours militant au sein du FLN. Elle siégeait également à l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger durant le précédent mandat.

LANCEMENT OFFICIEL DE LA 10^E LÉGISLATURE

La séance inaugurale a été consacrée à

l'installation officielle de la nouvelle législature, à la validation du rapport de la commission de vérification des mandats des députés élus lors des élections législatives du 2 juillet 2026, ainsi qu'à l'ouverture des candidatures à la présidence de l'Assemblée.

La commission de vérification des mandats, présidée par le député Rabah Touimer, s'était réunie immédiatement après son installation afin d'examiner les dossiers des nouveaux élus.

APPEL AU DIALOGUE ET À LA RESPONSABILITÉ

Présidant la séance en sa qualité de doyen d'âge, Abdelkader Belahcen, président du bureau provisoire de l'APN, a insisté sur la nécessité de faire du dialogue responsable le fondement du travail parlementaire durant cette nouvelle mandature.

Dans son allocution d'ouverture, il a rappelé que les partis politiques avaient présenté leurs programmes aux citoyens durant la campagne électorale et que «l'après-élections constitue le véritable examen de la fidélité aux engagements pris», appelant les députés à traduire leurs promesses en initiatives législatives et en actions de contrôle répondant aux attentes de la population.

Il a également exhorté les élus à faire de la diversité des opinions une richesse pour le débat parlementaire, dans le respect des institutions, afin de renforcer le rôle de l'Assemblée dans ses missions constitutionnelles de législation, de contrôle de l'action gouvernementale et



de représentation des citoyens.

Abdelkader Belahcen a souligné que les députés seront soumis, tout au long de cette législature, au regard de l'opinion publique, estimant que les citoyens jugeront leur action à l'aune des résultats obtenus à l'issue du mandat.

Enfin, il a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, assurant que le pays poursuivra son soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour la reconnaissance de ses droits légitimes.

I. Kherrane

L'APN VERSION 2031

Jeunesse, réformes et ambitions affichées

Une nouvelle étape s'ouvre à l'Assemblée populaire nationale (APN). Les députés de la dixième législature ont entamé leur mandat en affichant leur volonté de placer l'action parlementaire au service de l'État et des citoyens. Lors de la séance inaugurale, les élus issus de différentes formations politiques ont mis en avant leurs engagements : défendre les intérêts de la nation, répondre aux préoccupations des Algériens et contribuer à l'élaboration d'un cadre législatif adapté aux défis du pays.

Le renforcement des institutions, le développement économique, la justice sociale, la consolidation de la démocratie et la poursuite des réformes figurent parmi les principales priorités évoquées par les nouveaux représentants du peuple.

L'APN a officiellement ouvert les travaux de sa dixième législature, qui s'étendra jusqu'en 2031. Cette installation marque le début d'un nouveau cycle parlementaire au cours duquel les députés auront à exercer leurs missions législatives et leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

La séance inaugurale s'est tenue 26 jours après les élections législatives du 2 juillet 2026 et 10 jours après la proclama-

tion des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle, le 18 juillet. Conformément aux dispositions en vigueur, les travaux ont été présidés par le doyen d'âge, Belhassen Abdelkader, assisté des deux plus jeunes députés, Foughali Abdeljalil, élu de la wilaya de Tiaret, et Belghith Benabdelkader, représentant des députés indépendants.

LES NOUVEAUX ÉLUS FACE AUX ATTENTES DES CITOYENS

Nouvellement élue dans la wilaya de Mila, Zahia Bengara a exprimé sa reconnaissance envers les électeurs qui lui ont accordé leur confiance. Forte d'une expérience dans les secteurs de l'éducation et de la gestion locale, elle a insisté sur la responsabilité qui incombe désormais aux parlementaires. Selon elle, les prochaines initiatives législatives devront contribuer au renforcement des institutions, accompagner les réformes et apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des citoyens, notamment sur les plans économique et social. Elle a également appelé à consolider la cohésion nationale et à promouvoir un environnement législatif favo-

rable au développement et à l'amélioration des conditions de vie.

La députée a plaidé pour une mobilisation collective des différentes forces politiques afin de relever les défis du pays et de répondre aux attentes exprimées par les électeurs.

LA JEUNESSE AU CŒUR DU RENOUVELLEMENT PARLEMENTAIRE

De son côté, le député Abdelhafid Zahaf a salué la présence importante des jeunes au sein de la nouvelle Assemblée, y voyant un signe de renouvellement de la représentation politique.

Il a insisté sur la nécessité de renforcer le travail de proximité avec les citoyens, les élus locaux, les associations et les différents acteurs de terrain afin d'identifier les priorités du développement local en concertation avec la population.

Abordant l'élection du président de l'APN, il s'est dit favorable à l'accession d'une femme à cette responsabilité, estimant qu'une telle évolution constituerait une avancée dans la consolidation des institutions.

PLURALISME POLITIQUE ET PARTICIPATION FÉMININE

Le député Djaâfar Charfi (MSP) a affirmé que les nouveaux élus étaient déterminés à honorer la confiance des citoyens. Il a annoncé la candidature d'Amine Allouche à la présidence de l'APN, estimant qu'elle reflète l'attachement de son parti au pluralisme démocratique, tout en réaffirmant sa disponibilité à coopérer avec les différentes forces politiques au service du pays.

De son côté, la députée Naïma Bousif a estimé que l'élection d'une femme à la tête de l'APN constituerait une avancée pour la participation des femmes aux institutions de l'État. Elle a exprimé son soutien à Khalida Boufedech et s'est dite prête à travailler avec l'ensemble des députés afin de renforcer l'efficacité de l'action législative, tout en remerciant les électeurs de Mostaganem pour leur confiance.

L'installation de cette dixième législature ouvre ainsi un nouveau mandat de cinq ans, marqué par le renouvellement des élus et l'ambition de consolider le rôle du Parlement dans le développement national.

I.K.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE 2030

Le rendez-vous national

Le Rapport national volontaire 2026 dresse le portrait d'un pays qui a préservé ses équilibres sociaux, multiplié les infrastructures et résisté aux crises. Il révèle aussi l'ampleur du chemin qu'il reste à parcourir pour passer d'une politique de rattrapage à un véritable modèle de développement durable.

À quatre années de l'échéance de l'Agenda 2030, l'Algérie présente un document qui tient à la fois du bilan, de la déclaration de principes et de la feuille de route. Son Rapport national volontaire 2026 passe en revue les 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies et tente de répondre à une question décisive : que reste-t-il des engagements pris en 2015 dans un monde bouleversé par les pandémies, les guerres, les crises alimentaires, le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources en eau ?

Au cœur de cette démarche, figure le principe «ne laisser personne pour compte», qui guide l'ensemble des politiques publiques au bénéfice des personnes en situation de vulnérabilité, des communes enclavées, des jeunes et des femmes, relève, dans la préface, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires Africaines, Ahmed Attaf.

La réponse algérienne se veut résolument confiante. Le pays affirme avoir enregistré des progrès sur la quasi-totalité des objectifs. Il met en avant un modèle fondé sur la justice sociale, la solidarité nationale, l'équilibre entre les territoires et la souveraineté des choix économiques. L'Agenda 2030 n'est ainsi pas présenté comme un programme importé, mais comme le prolongement international d'un contrat social ancien, dans lequel l'État garantit l'accès aux services essentiels.

Le rapport met en avant des avancées importantes : recul de l'extrême pauvreté, généralisation de la scolarisation primaire, accès quasi universel à l'électricité, près de 98 % de raccordement à l'eau potable, amélioration de l'espérance de vie, baisse de la mortalité maternelle, distribution de plus de 1,7 million de logements entre 2020 et 2024 et forte progression de l'accès à Internet.

Ces résultats témoignent d'un effort durable en matière d'infrastructures et de services essen-

tiels, malgré les crises sanitaires, économiques et climatiques. Mais l'enjeu change désormais de nature : après avoir développé l'accès, l'Algérie doit améliorer la qualité, l'efficacité et la pérennité des services publics. Une école ne remplit sa mission que par la qualité de son enseignement, un hôpital par l'accès réel aux soins, un logement par son intégration dans une ville fonctionnelle, et un réseau d'eau par la continuité du service. Le défi n'est plus seulement de construire, mais de mieux gérer et faire fonctionner les équipements existants.

L'EAU, PREMIÈRE BATAILLE DU SIÈCLE

Face au stress hydrique, l'eau devient un enjeu central pour l'Algérie, touchant l'agriculture, l'industrie, l'énergie, la santé publique et l'équilibre territorial. Le pays prévoit d'augmenter sa capacité de dessalement à cinq millions de mètres cubes par jour d'ici à 2030 et de réutiliser 300 millions de mètres cubes d'eaux usées traitées chaque année.

Mais produire davantage ne suffira pas : il faudra aussi moderniser les réseaux, améliorer l'irrigation, protéger les nappes, lutter contre la pollution et renforcer la gestion locale. La véritable réponse au défi de l'eau repose autant sur la construction d'infrastructures que sur l'entretien et l'efficacité des systèmes existants.

UNE PROTECTION SOCIALE À RENDRE PLUS PRODUCTIVE

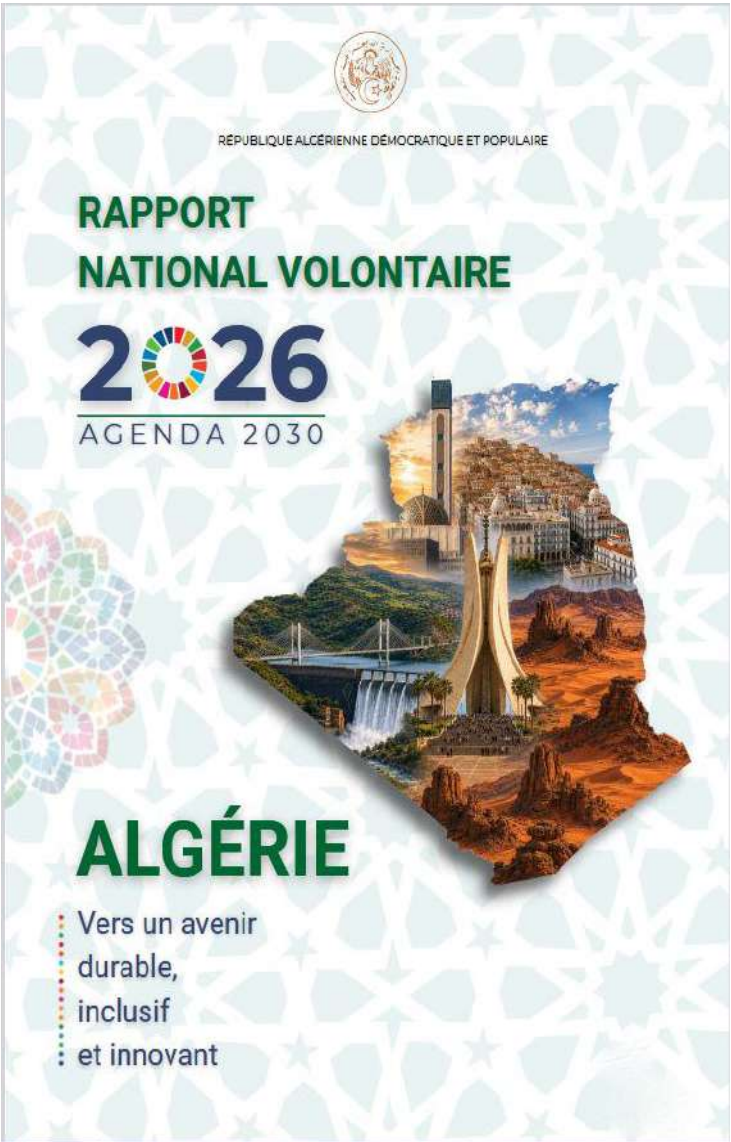
Le rapport confirme l'ampleur du rôle social de l'État. La protection sociale demeure un pilier essentiel de l'État, en protégeant des millions de citoyens face aux chocs économiques. Mais sa pérennité exige une meilleure efficacité : des aides plus ciblées, une économie plus diversifiée et moins dépendante des hydrocarbures. L'objectif est de passer d'une solidarité uniquement redistributive à une solidarité qui favorise aussi l'autonomie, grâce à l'emploi, la formation, l'accès au financement et l'entrepreneuriat.

LA DIVERSIFICATION, ÉTERNELLE PROMESSE À CONCRÉTISER

L'objectif de porter l'industrie manufacturière à 12% du PIB d'ici à 2030 constitue un enjeu majeur. Sans une industrie compétitive, une agriculture modernisée et des services à forte valeur ajoutée, la transition écologique restera fragile.

L'Algérie possède de nombreux atouts — énergie, ressources minières, jeunesse, potentiel agricole, façade méditerranéenne et position stratégique — mais doit encore les transformer en chaînes de valeur durables.

Le défi consiste à soutenir la production locale tout en préservant la concurrence, attirer les investissements sans perdre sa souveraineté économique et développer les exportations. La



Zlecaf offre une opportunité importante, à condition de renforcer la logistique, la qualité, le financement et la compétitivité des entreprises.

LA JEUNESSE AU CENTRE DES CONTRADICTIONS

La jeunesse constitue un enjeu central de la stratégie nationale et un test majeur de sa crédibilité. Malgré les investissements importants dans l'éducation, l'enseignement supérieur et l'économie de la connaissance, l'accès au diplôme ne garantit pas toujours une insertion professionnelle durable.

Le décalage entre les formations, les aspirations des jeunes et les besoins du marché du travail alimente encore chômage, emploi informel et sentiment de déclassement. La réussite de l'Agenda 2030 se mesurera donc moins au nombre d'infrastructures créées qu'à la capacité de générer des emplois stables, qualifiés et rémunérateurs.

LE PARADOXE FÉMININ

Les femmes représentent 65,7% des effectifs de l'enseignement supérieur en Algérie, signe d'une transformation majeure de la société. Pourtant, leur participation au marché du travail reste limitée, privant l'économie d'une part importante de son capital humain.

Augmenter le taux d'activité féminine à 25% constitue donc un enjeu autant économique que social. Cela exige des mesures concrètes : transports adaptés, solutions de garde d'enfants, accès au financement, lutte contre

les discriminations et soutien à l'entrepreneuriat féminin, notamment rural.

Former des femmes sans leur permettre de valoriser pleinement leurs compétences revient à gaspiller un potentiel essentiel de développement.

UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ENCORE AU PIED DE LA MONTAGNE

L'accès quasi universel à l'électricité est une réussite majeure, mais la production reste largement dépendante du gaz naturel.

L'Algérie ambitionne d'atteindre 15 000 MW d'énergies renouvelables d'ici à 2035, de développer l'hydrogène vert et d'améliorer son efficacité énergétique. L'objectif est double : réduire les émissions et préserver le gaz pour l'exportation ou les usages industriels à forte valeur ajoutée.

Le potentiel solaire est immense, mais il ne suffit pas. La transition exige des réseaux adaptés, du stockage, des investissements, des compétences et une véritable filière industrielle.

Elle devra aussi toucher les bâtiments, les transports et les modes de consommation. Produire plus d'énergie renouvelable tout en continuant à gaspiller l'énergie serait une victoire d'affichage, mais une défaite économique.

LE DÉFI SILENCIEUX DE LA GOUVERNANCE

Le rapport met en avant des leviers essentiels : modernisation institutionnelle, budgétisation par programme, transformation

numérique et renforcement de l'appareil statistique.

L'enjeu est désormais moins de multiplier les stratégies que d'assurer leur cohérence, leur suivi et leur évaluation. Sans données fiables, coordination efficace et indicateurs publics, les politiques publiques peinent à produire des résultats durables.

La révolution numérique administrative ne doit pas se limiter à la dématérialisation. Elle doit simplifier les démarches, réduire les délais, renforcer la transparence et rapprocher durablement l'administration du citoyen.

ENTRE BILAN NATIONAL ET EXERCICE D'AUTOCRITIQUE

Le Rapport national volontaire 2026 offre un bilan riche et ambitieux des progrès accomplis, tout en fixant des objectifs chiffrés pour l'avenir. Mais produit par les institutions qui portent les politiques publiques évaluées, il présente naturellement un regard largement institutionnel.

Pour devenir un véritable outil de transformation, il gagnerait à être complété par des évaluations plus indépendantes et territorialisées, capables de mesurer les écarts entre objectifs annoncés, moyens engagés et résultats réellement vécus par les citoyens.

Ces moyennes nationales ne disent pas tout : l'accès à l'eau ne garantit pas sa continuité, les logements construits ne préjugent pas de leur intégration, les diplômes ne garantissent pas l'emploi, et les dépenses publiques ne suffisent pas à mesurer la qualité des services.

L'Agenda 2030 appelle ainsi à une culture de l'action publique fondée moins sur les objectifs affichés que sur les résultats effectivement mesurés.

DE LA RÉSISTANCE À LA TRANSFORMATION

L'Algérie a démontré sa capacité à résister aux crises successives en préservant son contrat social, ses investissements structurants et ses principaux équilibres sociaux.

Les quatre prochaines années devront, toutefois, dépasser la résilience pour engager une véritable transformation : créer davantage de richesses hors hydrocarbures, sécuriser les ressources essentielles, préserver la solidarité nationale, développer des emplois durables, bâtir des villes plus attractives et faire du numérique un outil de simplification réelle de l'État.

Le Rapport national volontaire 2026 ne clôt donc pas un chapitre. Il ouvre le plus difficile.

L'Algérie a largement construit les fondations sociales de son développement. Elle doit maintenant bâtir l'économie, la gouvernance et la responsabilité écologique capables de les préserver. L'horizon 2030 ne jugera pas seulement les ambitions formulées, mais la distance réellement parcourue entre la promesse et la vie quotidienne des citoyens.

Rédaction Crébus

L'ALGÉRIE EXPORTE SES PREMIERS CLIMATISEURS VERS L'EUROPE

Une percée pour l'industrie nationale

Longtemps cantonnée à l'importation, l'industrie algérienne avance désormais sur le terrain de l'export.

L'industrie algérienne vient de franchir un nouveau cap sur les marchés internationaux. Après avoir fourni du gaz naturel à l'Europe pour répondre à ses besoins énergétiques en hiver, l'Algérie s'apprête désormais à exporter des climatiseurs destinés à faire face aux vagues de chaleur estivales.

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé, hier, à Bordj Bou Arréridj, le lancement de la première opération d'exportation de climatiseurs mobiles made in Algeria vers l'Europe. Cette première expédition est destinée au marché espagnol.

Réalisée depuis la plateforme logistique du groupe Condor, cette opération concrétise une première commande commerciale passée par un important centre d'achat européen spécialisé dans les équipements électroménagers. Elle marque une étape significative dans la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures.

À cette occasion, le ministre a également donné le coup d'envoi à l'exportation d'un lot de climatiseurs fixes de type split vers la Tunisie. L'expédition, composée de 46 conteneurs, témoigne de la progression constante des exportations algériennes dans le secteur de l'électroménager.



Dans le même élan, un camion transportant des réfrigérateurs et des congélateurs de la marque Midea, fabriqués localement par le groupe Arcodim, a pris la route vers la Tunisie et la Libye, illustrant le développement des capacités industrielles nationales.

Selon Kamel Rezig, ces performances

sont le fruit de la politique économique impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, axée sur le renforcement de la production nationale, l'encouragement de l'investissement industriel et la promotion des exportations à forte valeur ajoutée.

Le ministre a souligné que les produits

algériens suscitent un intérêt grandissant auprès des grands centres d'achat européens. À ce titre, le groupe Condor a déjà enregistré des commandes portant sur plus de 250 000 climatiseurs mobiles, un volume qui confirme le potentiel de croissance de l'industrie nationale sur les marchés européens. Pour le ministre, cette première exportation dépasse le simple cadre d'une transaction commerciale. Elle constitue une démonstration de la capacité de l'industrie algérienne à répondre aux exigences des marchés internationaux les plus compétitifs, grâce à des produits conformes aux normes européennes en matière de qualité, de sécurité et de performance.

Kamel Rezig a également mis en avant un avantage stratégique majeur : la proximité géographique de l'Algérie avec l'Europe. Alors que les marchandises en provenance d'Asie nécessitent plusieurs semaines de transport, les produits algériens peuvent être acheminés par voie maritime en seulement deux jours.

Cet atout logistique permet de raccourcir les délais de livraison, de réduire les coûts de transport et d'offrir une plus grande réactivité aux clients européens. Autant d'arguments qui renforcent la compétitivité du label made in Algeria et confortent les ambitions de l'Algérie de s'imposer comme un acteur industriel et exportateur de référence sur les marchés internationaux.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET IA

Nouveaux terrains de coopération entre Alger et Mascate

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, lundi, à Alger, une délégation d'hommes d'affaires omanais pour examiner les opportunités d'investissement dans les domaines de la numérisation, des solutions digitales et de l'intelligence artificielle.

Conduite par Ali Bin Amer Al Shidhani, sous-secrétaire au ministère omanais des Transports, des Communications et des Technologies de l'information, la délégation regroupe des entreprises spécialisées dans les centres de données, les plateformes numériques, l'IA, les services bancaires digitaux, l'Internet des objets et les solutions de villes intelligentes. Les investisseurs omanais ont exprimé leur intérêt pour les opportunités offertes par le marché algérien et leur volonté de développer des partenariats avec des entreprises nationales. L'AAPI a réaffirmé son engagement à accompagner ces projets afin de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman.

SALON NATIONAL DES FRUITS DESTINÉS À L'EXPORTATION

A la conquête des marchés étrangers

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec la wilaya de Sidi Bel Abbès, organise le Salon national des fruits destinés à l'exportation, du 30 juillet au 2 août 2026 à la salle Adda-Boudjellal.

L'événement réunira producteurs, exportateurs et opérateurs économiques autour de la valorisation des fruits algériens destinés aux marchés étrangers, avec au programme des expositions, des rencontres professionnelles et des échanges d'expertise. Les professionnels souhaitant participer peuvent s'inscrire via la plateforme dédiée du ministère : https://www.mcepe.gov.dz/foire_belabbas.

MÉGAPROJET LAITIER BALADNA

Alger rassure Doha



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, lundi, au Palais du gouvernement, le président du conseil d'administration du projet de partenariat Baladna Algérie, Ali Al-Ali, ainsi que la délégation qui l'accompagnait, en présence de cadres centraux du ministère, afin d'examiner l'état d'avancement du projet et les moyens logistiques nécessaires à sa réalisation. Cette rencontre a été consacrée au suivi de l'évolution du projet Baladna Algérie et à l'examen de plusieurs questions liées à son accompagnement, notamment dans le domaine des transports, afin de réunir les conditions favorables à la réussite de ce projet stratégique et à sa mise en œuvre dans les meilleures conditions.

À cette occasion, Saïd Sayoud a réaffirmé que le

ministère apporterait «toutes les formes d'accompagnement et de soutien», à travers la mise en place des conditions nécessaires et l'assurance d'un suivi permanent permettant de garantir le bon déroulement du projet et sa réussite. De son côté, le président du conseil d'administration du projet de partenariat Baladna Algérie, Ali Al-Ali, a exprimé ses remerciements au ministre de l'Intérieur pour son accueil, saluant l'esprit de coopération et la disponibilité

constante des autorités algériennes à accompagner le projet. Il a également souligné que cette démarche reflète la volonté des pouvoirs publics de réunir toutes les conditions nécessaires à son succès. Les deux parties ont salué la solidité des relations fraternelles unissant l'Algérie et le Qatar, ainsi que leur développement continu grâce à la volonté commune des dirigeants des deux pays de renforcer la coopération et le partenariat dans plusieurs domaines,

notamment à travers des projets stratégiques d'intérêt commun.

Il convient de rappeler que ce projet, qui s'étend sur une superficie de 117 000 ha, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la société qatarie Baladna et le Fonds national d'investissement (FNI). Il vise, à long terme, l'élevage de 270 000 têtes bovines et la production d'environ 194 000 tonnes de poudre de lait par an, en plus de plus de 250 autres produits qui seront développés dans des étapes ultérieures.

Avec des investissements estimés à 3,5 milliards de dollars, le projet ambitionne de couvrir environ 50% des besoins de l'Algérie en poudre de lait, de renforcer la sécurité alimentaire nationale, de réduire la dépendance aux importations et de créer plus de 15 000 emplois durant sa phase de réalisation.

DROIT DE CHANGE

Le CPA lance sa carte Visa

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, lundi, le lancement de la carte internationale CPA Visa Classique (Change voyage), un nouveau produit bancaire destiné aux voyageurs souhaitant bénéficier du droit de change pour leurs déplacements à l'étranger, conformément à la réglementation en vigueur. Dans un communiqué, la banque précise que cette carte est exclusive-

ment dédiée au montant alloué au titre du droit de change pour voyage à l'étranger. Elle permet à son détenteur d'effectuer des paiements et des retraits hors du territoire national en toute sécurité. Le CPA souligne qu'aucun solde minimum n'est exigé sur le compte en devises pour bénéficier de cette carte. En revanche, le compte en dinars doit être approvisionné d'au

moins 10 000 DA afin de couvrir notamment les frais annuels de la carte, fixés à 3 000 DA, ainsi que les commissions liées à son utilisation. La banque précise également que seules les opérations effectuées à l'aide de cette carte sont autorisées sur le compte en devises dédié au droit de change. Le CPA rappelle, par ailleurs, que la contre-valeur en dinars du droit de change

ne peut pas être versée en espèces et doit obligatoirement être réglée au moyen d'un instrument de paiement scriptural, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, la banque rassure les détenteurs actuels des cartes internationales CPA Visa et Mastercard en affirmant que les opérations de change restent disponibles sur les cartes déjà en leur possession.

PROJETS MINIERS STRATÉGIQUES

Sprint final vers la souveraineté industrielle

Face à l'enjeu stratégique de valorisation de ses ressources minières, les secteurs des Mines, des Hydrocarbures, de l'Hydraulique, de l'Intérieur et des Transports ont engagé une coordination renforcée pour lever les contraintes et garantir le respect des échéances de réalisation des infrastructures d'accompagnement du gisement de fer de Gara Djebilet et des complexes intégrés du phosphate.

Les grands projets miniers stratégiques entrent dans une phase décisive. Face à l'importance de valoriser ses ressources naturelles et de développer une industrie nationale à forte valeur ajoutée, plusieurs secteurs gouvernementaux renforcent leur coordination afin de lever les contraintes et de respecter les délais de réalisation des infrastructures indispensables au développement du gisement de fer de Gara Djebilet et des complexes intégrés de phosphate.

Une réunion de coordination interministérielle s'est tenue mardi 28 juillet 2026 au siège du ministère des Hydrocarbures, sous la présidence de Miloud Medjlled, secrétaire général du ministère. Elle a réuni les secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des Mines et de l'Industrie minière, ainsi que de l'Hydraulique.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la concrétisation des projets miniers stratégiques et à consolider la souveraineté industrielle nationale.

GARA DJEBILET, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Les travaux ont porté en priorité sur l'état d'avancement du projet d'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, considéré comme l'un des projets structurants de la politique de développement minier du pays.

Les participants ont examiné les mesures engagées pour accompagner la mise en exploitation du gisement, notamment les besoins liés à l'unité de traitement primaire du minerai ainsi que le projet de production de concentrés de fer dans la



région de Toumiat, dans la wilaya de Béchar. La réunion a également permis d'évaluer les actions nécessaires pour accélérer la réalisation des infrastructures associées et garantir l'intégration de cette ressource dans la chaîne industrielle nationale.

LE PHOSPHATE : VERS UNE FILIÈRE INTÉGRÉE DE TRANSFORMATION

Le développement des complexes industriels dédiés au phosphate a également occupé une place centrale dans les discussions. Les responsables ont passé en revue l'avancement des projets de traitement, de transformation et de valorisation, notamment au niveau de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, et d'Oued Kebrit,

dans la wilaya de Souk Ahras.

Les participants ont insisté sur l'importance de sécuriser durablement les besoins en eau nécessaires au fonctionnement de ces installations et à leur montée en puissance progressive.

L'objectif est de développer une filière intégrée permettant de transformer localement les ressources minières et d'accroître leur valeur ajoutée avant leur commercialisation sur les marchés nationaux et internationaux.

L'EAU ET LE RAIL, PILIERS DES PROJETS MINIERS

Au-delà des sites d'exploitation, la réunion a mis en évidence le rôle stratégique des infrastructures d'accompagne-

ment. La mobilisation des ressources hydriques et le renforcement du réseau ferroviaire figurent parmi les priorités pour assurer la réussite des projets.

Les capacités de transport minier font ainsi l'objet d'une attention particulière, avec des programmes destinés à améliorer l'acheminement du minerai de fer et du phosphate vers les unités industrielles, les zones de transformation et les plateformes portuaires. Ces infrastructures devront accompagner l'augmentation progressive des volumes de production et garantir une chaîne logistique efficace et durable.

UN DISPOSITIF DE SUIVI

Les secrétaires généraux des différents secteurs ont souligné la nécessité d'un suivi opérationnel permanent afin d'identifier rapidement les difficultés susceptibles d'affecter les calendriers de réalisation.

À l'issue des travaux, les participants ont convenu de renforcer la coordination intersectorielle à travers un mécanisme de suivi régulier associant les différents intervenants. Ce dispositif devra permettre d'évaluer l'avancement des projets, de traiter les contraintes émergentes et d'accélérer la mise en service des infrastructures prévues. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale visant à faire du secteur minier un moteur de développement industriel et un facteur majeur de diversification de l'économie.

À travers la valorisation de ses ressources en fer et en phosphate, l'Algérie ambitionne de renforcer son tissu industriel, de réduire sa dépendance aux importations de matières premières transformées et de consolider sa position en tant que pôle minier et industriel régional.

R.E.

FONCIER TOURISTIQUE
240 assiettes mobilisées

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de la disponibilité du foncier touristique destiné à l'investissement. La rencontre, tenue au siège du ministère, a réuni les cadres de l'administration centrale ainsi que les représentants de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT).

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accélérer la mobilisation du foncier économique et à faciliter son accès aux porteurs de projets, à travers la plateforme numérique « Investisseur » de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

À cette occasion, la ministre a mis en avant l'intérêt stratégique accordé par les pouvoirs publics au développement du secteur touristique, en particulier le tourisme interne et le tourisme saharien. Elle a souligné que la réussite de cette dynamique repose sur la disponibilité d'un foncier touristique adapté, ainsi que sur la simplification des procédures d'investissement afin de favoriser l'émergence de projets structurants et compétitifs. Elle a également insisté sur l'importance d'orienter les investissements vers des projets touris-



tiques créateurs de valeur, capables d'améliorer l'offre nationale, de renforcer la compétitivité des prix et de contribuer au développement économique local, tout en s'appuyant sur les outils de la transformation numérique.

STIMULER L'INVESTISSEMENT

Lors de cette réunion, l'Agence nationale du foncier touristique a présenté l'état d'avancement du portefeuille foncier destiné à l'investissement. Au total, 240

assiettes foncières touristiques ont été identifiées et mises à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

Ces terrains sont répartis sur 30 zones et sites touristiques relevant de 19 wilayas et couvrent plusieurs vocations touristiques, notamment les zones côtières, thermales, montagneuses, climatiques et sahariennes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette démarche, 31 assiettes foncières touristiques ont été intégrées à la plateforme

numérique de l'investisseur, dont 21 ont déjà fait l'objet d'attributions au profit de projets situés notamment dans les wilayas d'Annaba, Ain Defla, Djelfa, Ain Témouchent, Djanet et El Oued.

L'ANFT APPELÉE À RENFORCER SON RÔLE STRATÉGIQUE

La ministre a rappelé les missions fondamentales de l'Agence nationale du foncier touristique, créée dans le cadre des réformes législatives relatives au foncier économique. Cette institution publique est appelée à jouer un rôle central dans la valorisation des potentialités touristiques nationales et leur transformation en projets d'investissement concrets et durables. Toutefois, après l'examen du bilan présenté par l'Agence, la ministre a relevé que les résultats enregistrés demeurent en deçà des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie nationale de développement touristique. Elle a ainsi appelé l'ANFT à intensifier ses efforts et à renforcer son accompagnement des investisseurs afin de contribuer pleinement à la dynamique de croissance du secteur touristique national.

FACE AU DÉFI DE LA SÉCURITÉ DE L'EAU
Une alliance hydrique algéro-libyenne

L'Algérie et la Libye ont convenu d'une feuille de route pour renforcer leur coopération dans le domaine de l'eau, face aux défis de la sécurité hydrique et du changement climatique. Lors d'une rencontre à Alger entre les ministres Lounes Bouzegza et Mohamed Hosni Oweidan, les deux parties ont évoqué le partage d'expertise, la formation et la réalisation de projets communs, notamment dans le dessalement de l'eau de mer, la gestion des nappes phréatiques et la réutilisation des eaux traitées. La Libye a salué l'expérience algérienne dans le secteur, en particulier dans le dessalement, et les deux pays ont décidé de créer des groupes techniques conjoints pour suivre les programmes de coopération. La délégation libyenne visitera également la station de dessalement de Fouka 2 pour découvrir les technologies utilisées.

AFFAIRE CHÉRIF MELLAL

La Cour suprême se prononcera en décembre

Condamné à quatre ans de prison ferme, l'ancien président de la JS Kabylie conteste le verdict et demande la révision de son procès

Par : Redouane Hannachi

L'affaire judiciaire impliquant l'ancien président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, connaîtra une nouvelle étape en décembre prochain. La Cour suprême devra examiner le pourvoi en cassation introduit par sa défense, qui conteste la décision rendue par la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger et sollicite l'annulation du verdict prononcé à son encontre.

Dans son recours, déposé par son avocate, maître Fetta Sadat, la défense estime que plusieurs dispositions légales n'ont pas été prises en considération, notamment celles relatives aux circonstances atténuantes. Elle soutient que son client pouvait bénéficier des dispositions prévues par les articles 53 du Code pénal et 592 du Code de procédure pénale, au regard de son absence d'antécédents judiciaires.

La défense demande ainsi une révision de la peine prononcée, qui pourrait, selon elle, être transformée en une peine assortie du sursis.

UNE CONDAMNATION MAINTENUE EN APPEL

Pour rappel, la 10e chambre pénale de



la cour d'appel d'Alger avait confirmé la peine de quatre ans de prison ferme prononcée en première instance par le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed.

Les magistrats avaient également maintenu l'amende de 224 millions de dinars infligée à Chérif Mellal au profit du Trésor public, estimant que les éléments matériels et légaux établissant sa culpabilité étaient réunis.

L'ancien patron des « Canaris » a été reconnu coupable notamment de faits liés au « transfert illicite de capitaux de et vers l'étranger » ainsi qu'au « blanchiment d'argent », en lien avec des sociétés d'importa-

tion et de commercialisation de véhicules implantées en Algérie et à l'étranger.

LA DÉFENSE DÉNONCE DES IRRÉGULARITÉS

Au cours du procès en appel, Chérif Mellal et son collectif d'avocats avaient rejeté l'ensemble des accusations retenues contre lui, dénonçant ce qu'ils ont qualifié de « graves vices de procédure ».

Les avocats ont notamment évoqué des irrégularités concernant l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire, allant, selon eux, jusqu'à la dénaturation de certains procès-verbaux. La défense a également contesté les éléments liés aux

sommes d'argent évoquées dans le dossier, notamment les 300 000 euros retrouvés au Luxembourg et les 270 000 dollars liés à l'acquisition d'un bien immobilier en Allemagne. Elle affirme que l'achat de cette maison a été réalisé grâce à un crédit bancaire contracté avec son épouse en 2012.

De son côté, le ministère public a estimé que les faits reprochés étaient établis et a requis la confirmation des accusations retenues.

LE VOLET CONCERNANT SON FRÈRE ET LES SOCIÉTÉS

Dans le même dossier, la justice a confirmé la condamnation d'Aghiles Mellal, frère de Chérif Mellal, à dix ans de prison ferme par défaut, assortie d'une amende de 71 millions de dinars, ainsi que le maintien du mandat d'arrêt international délivré à son encontre.

Les trois sociétés poursuivies en tant que personnes morales ont également été condamnées à des amendes, dont 32 millions de dinars pour la société active en Algérie et 12 millions de dinars pour les deux autres sociétés établies à l'étranger.

Incarcéré depuis plus de 29 mois à la prison d'El Harrach, Chérif Mellal avait appris sa condamnation par visioconférence. Il avait par ailleurs observé une grève de la faim pour protester contre son incarcération et continuer à clamer son innocence.

La décision attendue de la Cour suprême en décembre prochain constituera une nouvelle étape décisive dans ce dossier judiciaire.

R.H.

RELAXE DE L'EX-WALI DÉLÉGUÉ DE BMR

Le parquet général conteste la décision

Le parquet général près la cour d'Alger a introduit un pourvoi en cassation auprès de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême, contestant ainsi la décision de relaxe prononcée en faveur de l'ex-wali délégué de Bir Mourad Raïs, Abdelaziz Dliba.

Cette démarche intervient après la confirmation, par les magistrats de la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, du verdict rendu en première instance par le président du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed, qui avait blanchi le mis en cause des faits qui lui étaient reprochés, estimant que les éléments de preuve légaux et matériels faisaient défaut.

Le prévenu était poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment abus de pouvoir, trafic d'influence, détournement et dilapidation de deniers publics, ainsi qu'utilisation de sa fonction à des fins personnelles.

Arrêté puis présenté devant le parquet de la République du tribunal de Bir Mourad Raïs, son dossier a été transféré au parquet de Chéraga, en raison de ses anciennes fonctions à la tête de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs entre 2021 et le 4 juillet 2023. L'affaire a ensuite été renvoyée devant le parquet de Médéa, qui a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire.

À l'issue de cette procédure, l'ancien responsable a été placé sous contrôle judiciaire, avec interdiction de quitter le territoire national et confiscation de son passeport.

Ces mesures avaient été prises sur la

base d'informations communiquées par l'ex-chef de sûreté de daïra de Bir Mourad Raïs, Ferrah Ali, qui avait transmis des éléments à l'ancien premier responsable de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Bencheikh, actuellement poursuivi et incarcéré par la justice militaire dans une affaire liée à des accusations de trahison et d'espionnage au profit d'un pays étranger.

Après avoir été saisi par les avocats de l'ex-wali délégué concernant les agissements présumés de l'ancien chef de sûreté de daïra, le procureur général près la cour d'Alger a ordonné l'ouverture

re d'une enquête judiciaire à son encontre. Le mis en cause a toutefois bénéficié d'une mise en liberté.

Selon des sources proches du dossier, ce dernier est poursuivi pour enrichissement illicite, abus d'autorité et trafic d'influence. Il lui est également reproché de ne pas avoir donné suite à certaines décisions émanant des services de l'urbanisme de la commune de Bordj El Kifan.

Par ailleurs, deux élus des communes de Saoula et de Gué de Constantine ont retiré les plaintes qu'ils avaient déposées auparavant contre l'ex-wali délégué

de Bir Mourad Raïs auprès du juge d'instruction du tribunal de Médéa.

Le magistrat instructeur a finalement décidé de renvoyer l'ensemble des parties concernées devant le président du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed, spécialisé dans les affaires de lutte contre la corruption et la malversation.

Tout au long de son procès, le mis en cause a rejeté l'ensemble des accusations portées contre lui, affirmant avoir été victime d'un « montage » visant à lui porter préjudice.

R.H.

FAUX AGENT DU DRS

Trois ans de prison confirmés en cassation

Accusé d'avoir usurpé une fausse qualité d'agent du DRS pour convaincre sa fiancée et sa famille, le mis en cause voit sa condamnation confirmée. Les juges de la Cour suprême ont rejeté le pourvoi en cassation introduit par le mis en cause, confirmant ainsi la décision de la chambre pénale de la cour d'appel d'Alger qui l'avait condamné à trois ans de prison ferme, assortis d'une amende de 500 000 dinars. L'affaire concerne un jeune homme poursuivi pour des faits d'abus de confiance et d'escroquerie. Selon l'accusation, il aurait fait croire à sa fiancée et à sa famille qu'il exerçait comme agent militaire relevant du DRS et détaché auprès de la direction générale de l'administration pénitentiaire. Une peine aggravée en appel. En première instance, le président du tribunal correctionnel de Bab El Oued l'avait condamné à

six mois de prison ferme, assortis d'une amende de 500 000 dinars. Lors du procès en appel, le parquet général près la cour d'Alger avait requis l'aggravation de la peine, estimant les faits suffisamment établis. Devant la 8e chambre pénale, l'accusé a rejeté l'ensemble des accusations portées contre lui. Il a affirmé ne jamais s'être présenté comme un agent du DRS, soutenant que la plainte déposée contre lui serait liée à son refus d'épouser la plaignante. Concernant la somme de 83 millions de centimes évoquée dans le dossier, il a nié avoir détourné cet argent, reconnaissant uniquement avoir reçu 500 000 dinars de la part du père de la plaignante, qu'il a présenté comme un don dans le cadre de la zakat en 2018. La plaignante maintient ses accusations. De son côté, la victime présumée, employée au

Trésor public et occupant un poste de cadre supérieur, a maintenu ses déclarations devant la justice. Elle a affirmé avoir prêté plusieurs sommes d'argent importantes à son ex-fiancé, estimant avoir été victime d'une escroquerie. La défense a, pour sa part, plaidé la relaxe, estimant que son client faisait l'objet d'un « coup monté » et contestant les charges retenues contre lui. Après le rejet du pourvoi par la Cour suprême, la condamnation devient définitive. L'affaire pourrait toutefois connaître de nouveaux développements puisque le mis en cause doit comparaître prochainement devant la section des flagrants délits pour des faits similaires. À noter que l'accusé faisait auparavant l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par le doyen des juges d'instruction du tribunal de Sidi M'Hamed.

R.H.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de vingt nouvelles spécialités proposées

Les nouveaux parcours ciblent notamment les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de l'environnement et du numérique. Une démarche destinée à accompagner les transformations économiques et les besoins futurs en compétences.

Plus de 400 000 places pédagogiques seront disponibles pour la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels, prévue le 4 octobre prochain, a annoncé la ministre de tutelle, Nacima Arhab. Cette rentrée sera également marquée par l'ouverture de 23 nouvelles spécialités répondant aux besoins des secteurs économiques prioritaires.

S'exprimant lundi à l'occasion d'une conférence nationale consacrée aux préparatifs de la prochaine rentrée, la ministre a affirmé que cette échéance constitue « une étape stratégique » dans la mise en œuvre des réformes engagées dans le secteur de la formation professionnelle.

Selon Mme Arhab, l'offre de formation concernera les différents modes d'apprentissage, notamment la formation par apprentissage, avec l'introduction de nouvelles spécialités dans plusieurs domaines, dont l'environnement, l'agriculture, l'industrie et la numérisation.

Les inscriptions pour cette rentrée débuteront le 8 août et se poursuivront jusqu'au 26 septembre, a précisé la ministre.

Lors de cette rencontre, les responsables du secteur ont examiné la note d'encadrement relative à la rentrée 2026, ainsi que le niveau de préparation des établissements de formation. Les travaux ont également porté sur les aspects organisationnels



et pédagogiques destinés à assurer de bonnes conditions d'accueil pour les stagiaires.

La ministre a insisté sur l'importance d'une application rigoureuse des orientations fixées, d'une harmonisation des méthodes de travail au niveau national et d'une amélioration continue de la qualité

de la formation, en particulier dans les spécialités liées aux besoins du développement économique.

Elle a également mis l'accent sur le rôle du Référentiel national des formations et des compétences (RNFC) dans l'adaptation des programmes aux exigences du marché du travail, rappelant que 640 spécialités

ont été actualisées dans ce cadre.

Mme Arhab a souligné l'importance de la cartographie des métiers et des tableaux de bord comme outils d'anticipation des besoins futurs en compétences, afin d'orienter les formations vers les métiers prioritaires.

Sur le plan pédagogique, la ministre a appelé à accélérer la généralisation de l'approche par compétences, à renforcer la formation des formateurs et à développer l'apprentissage de la langue anglaise dans les parcours professionnels. Elle a également insisté sur la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des stagiaires.

Par ailleurs, le développement des centres d'excellence de la formation professionnelle devra se poursuivre à travers la modernisation des équipements, le renforcement des partenariats avec les opérateurs économiques et l'adaptation des offres aux besoins des grands projets structurants et des secteurs stratégiques.

Concernant la formation à distance, Mme Arhab a plaidé pour son élargissement et l'enrichissement de ses contenus, notamment dans les domaines des technologies émergentes tels que l'intelligence artificielle, la programmation et la cybersécurité, afin d'accompagner la transformation numérique et de préparer les compétences aux métiers de demain.

AÏN TAYA

Le corps d'un noyé de 6 ans repêché

Le corps d'un enfant de 6 ans, porté disparu en mer, a été repêché mardi matin par les éléments de la Protection civile au niveau de la plage de Sirkouf, dans la commune d'Aïn Taya, relevant de la daïra de Rouiba (Alger). Selon la Protection civile, l'opération de recherche, lancée lundi à 18h00, a abouti à la découverte du corps de la victime à 8h00. Après l'accomplissement des formalités réglementaires, la dépouille a été transférée au service de conservation des corps de l'hôpital local. D'importants moyens avaient été mobilisés pour cette intervention, dont sept plongeurs, deux agents saisonniers, un canot semi-rigide et une ambulance.

TIARET

Trois morts et 5 blessés dans une collision

Trois personnes ont perdu la vie dans la nuit de lundi à mardi, et cinq autres ont été blessées à des degrés divers à la suite d'un accident de la route dans la wilaya de Tiaret. Les services de la Protection civile de l'unité principale, renforcés par l'unité secondaire de la daïra d'Oued Lili, sont intervenus pour un accident de la circulation en chaîne impliquant trois (3) véhicules. L'accident s'est produit sur la route nationale n° 23, dans la région d'Echmit, commune de Kertoufa, daïra de Rahouia. L'accident a fait trois morts sur les lieux et cinq blessés, qui ont été transportés par les services de la Protection civile vers l'hôpital provincial Youssef Demerdji.

MOBILITÉ DES JEUNES 1500 bénéficiaires

Le ministère de la Jeunesse a lancé le programme « Mobilité des jeunes », visant à renforcer la mobilité des jeunes et à élargir les opportunités offertes aux jeunes des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux afin de leur permettre de bénéficier de différentes activités touristiques, éducatives et culturelles, indique mardi un communiqué du ministère.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme estival 2026, qui vise

à ancrer les valeurs d'échange et d'interaction entre les jeunes du pays, tout en renforçant l'esprit de citoyenneté et l'unité nationale. Le programme cible les jeunes issus de 25 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, à travers cinq sessions organisées au niveau de sept auberges de jeunes situées dans les wilayas de Tlemcen et de Tipasa. L'initiative repose sur « un programme intégré combinant des activités touristiques, culturelles, éducatives, sportives et récréatives », permettant aux

participants de « découvrir les richesses civilisationnelles, historiques et naturelles de notre pays », tout en favorisant les espaces d'échange et de partage d'expériences entre les jeunes.

La première session a débuté avec la participation de 350 jeunes, filles et garçons, issus de sept wilayas, durant la période allant du 23 au 30 juillet, précise le communiqué. Les autres sessions se poursuivront conformément au calendrier établi dans le cadre du programme estival, jus-

qu'au 31 août 2026.

Plus de 1 500 jeunes, filles et garçons, devraient bénéficier de ce programme durant la saison estivale. Cette initiative permettra ainsi d'élargir le nombre de bénéficiaires et d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de ce programme national.

Le ministère a mis à la disposition des personnes intéressées une plateforme d'inscription accessible via le lien suivant : <https://youthouse.mjeunesse.gov.dz/register?to=mobility>.

TISSEMSILT

Deux réseaux de trafic de psychotropes démantelés

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, relevant de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de police judiciaire, ont réussi à mettre hors d'état de nuire deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes.

L'opération, menée sur la base d'informations exploitées par les services de sécurité et appuyée par des investigations de terrain, a conduit à l'arrestation de six individus et à la saisie d'importantes quantités de produits psychotropes, ainsi que de sommes d'argent et de deux véhicules de tourisme utilisés dans l'activité criminelle présumée.

Dans une première affaire, les enquêteurs ont procédé au démantèlement d'un réseau composé de trois individus impliqués dans la commercialisation



de substances psychotropes. Cette intervention a permis la saisie de 6 300 gélules de prégalbine 300 mg, d'une somme de 1

217 000 DA, soupçonnée de provenir des revenus du trafic, ainsi que d'un véhicule de tourisme utilisé pour les déplacements et

la distribution.

Dans une seconde opération, les mêmes services ont interpellé trois autres suspects appartenant à un réseau spécialisé dans le trafic de psychotropes de synthèse. Les policiers ont récupéré 780 comprimés d'ecstasy et saisi un véhicule de tourisme qui aurait servi aux déplacements des membres du groupe.

Les six mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes après l'accomplissement des procédures légales en vigueur.

À travers ces opérations, les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt réaffirment leur engagement dans la lutte contre les réseaux de trafic de drogues et de psychotropes, un phénomène qui constitue une menace pour la sécurité publique et la santé des citoyens.

ÉTATS-UNIS-IRAN

Trump fixe un ultimatum diplomatique

Les prochains échanges entre les différentes parties seront déterminants pour savoir si cette phase d'accalmie débouchera sur une désescalade durable ou si la région replongera dans une nouvelle confrontation.

Les États-Unis maintiennent une forte pression sur l'Iran en dépit d'une accalmie observée sur le terrain. Le président américain Donald Trump a laissé entendre que Washington pourrait recourir à une action militaire si les négociations en cours avec Téhéran n'aboutissaient pas rapidement à des résultats concrets, tout en affirmant que les discussions se poursuivaient de manière « très approfondie ».

Le locataire de la Maison-Blanche a indiqué que son administration n'était pas disposée à prolonger indéfiniment le processus diplomatique. « Nous menons des discussions très approfondies avec l'Iran », a-t-il déclaré, tout en avertissant que les États-Unis « ne laisseront pas beaucoup de temps » aux négociations pour produire des avancées significatives.

Ces déclarations traduisent la volonté de Washington de maintenir la pression sur Téhéran, alors que les contacts diplomatiques se poursuivent dans un climat marqué par une grande méfiance entre les deux pays.

UNE ACCALMIE FRAGILE

Les propos de Donald Trump interviennent alors qu'aucune attaque militaire n'a été signalée pour le quatrième jour consécutif entre les États-Unis et l'Iran. Cette période de calme relatif succède à treize jours de frappes aériennes qui avaient fait craindre une escalade régionale de grande ampleur.



Si les opérations militaires semblent momentanément suspendues, les tensions demeurent particulièrement vives. Les deux parties continuent d'échanger des mises en garde, laissant planer le risque d'une reprise rapide des hostilités en cas d'échec des discussions diplomatiques.

Les observateurs estiment que cette pause constitue une fenêtre de négociation, mais qu'elle reste extrêmement précaire. Les déclarations américaines montrent que Washington privilégie encore la voie diplomatique, tout en maintenant l'option militaire sur la table si aucun progrès tangible

n'est enregistré.

OMAN RELANCE LA MÉDIATION RÉGIONALE

Sur le plan diplomatique, le Sultanat d'Oman poursuit ses efforts de médiation entre les différentes parties. Selon l'agence Reuters, citant une source d'un pays du Golfe, Mascate a présenté hier à l'Iran une proposition visant à instaurer un mécanisme régional commun pour la gestion du détroit d'Ormuz.

D'après cette source, ce dispositif serait financé par des contributions volontaires

des États concernés et bénéficierait déjà d'un soutien régional. L'objectif serait de renforcer la coopération entre les pays riverains afin d'assurer la sécurité de cette voie maritime stratégique et de réduire les risques d'incidents susceptibles d'alimenter une nouvelle crise. Le détroit d'Ormuz demeure l'un des principaux points de passage du commerce mondial des hydrocarbures. Toute dégradation de la situation dans cette zone pourrait avoir des répercussions importantes sur les marchés énergétiques internationaux et sur la stabilité de l'ensemble du Golfe.

UNE DIPLOMATIE SOUS HAUTE PRESSION

L'initiative omanaise intervient alors que les efforts diplomatiques se multiplient pour éviter un retour aux affrontements. Oman joue depuis plusieurs années un rôle de facilitateur entre Washington et Téhéran, profitant de relations équilibrées avec les deux capitales pour favoriser le dialogue lors des périodes de tension.

Malgré cette dynamique diplomatique, les déclarations de Donald Trump rappellent que les États-Unis souhaitent obtenir des avancées rapides et concrètes. L'administration américaine continue d'afficher une double stratégie mêlant négociations intensives et maintien d'une pression militaire, laissant entendre que l'absence de résultats pourrait entraîner un changement d'approche.

R.I/agences

JAPON

Un puissant séisme frappe Kumamoto

Le Japon a levé hier l'alerte au tsunami déclenchée après un violent séisme ayant frappé la préfecture de Kumamoto, sur l'île de Kyushu, dans le sud-ouest du pays.

Selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), le tremblement de terre, initialement évalué à une magnitude de 7,1, a finalement été révisé à 6,8. La secousse s'est produite à 16h27, heure locale, à une profondeur de 10 kilomètres, près de la ville d'Uto. Le réseau sismique allemand GEOFON a également revu son estimation de 6,4 à 6,8.

L'Agence météorologique japonaise (JMA) a indiqué que le séisme avait atteint une intensité maximale de 7 sur l'échelle sismique japonaise dans les localités

d'Uki et de Hikawa. Des secousses de niveau 6 supérieur ont été enregistrées dans les zones avoisinantes, tandis que les préfectures de Kagoshima, Fukuoka et Saga ont également ressenti de fortes secousses.

La Première ministre japonaise, Sanae Takaichi, a déclaré que le séisme avait fait des blessés et provoqué des coupures d'électricité, des incendies, des dégâts sur les routes et les ponts, ainsi que l'effondrement de plusieurs bâtiments.

Le centre médical communautaire de Yatsushiro Nord a recensé plus de 40 blessés. Environ 48 000 foyers ont été privés d'électricité dans la préfecture de Kumamoto.

Une réplique de magnitude 5,6

est survenue à 17h08, heure locale, près de Tsunagi, selon l'USGS. La JMA a averti que d'autres répliques importantes pourraient se produire au cours de la semaine, notamment durant les deux ou trois prochains jours, avec une intensité pouvant atteindre le niveau 7.

Les autorités japonaises avaient émis une alerte au tsunami pour les mers d'Ariake et de Yatsushiro, invitant les habitants des zones côtières à évacuer immédiatement. Cette alerte a ensuite été levée.

La JMA a également signalé des mouvements du sol à longue période, susceptibles de provoquer de fortes oscillations dans les immeubles de grande hauteur et d'affecter particulièrement les

personnes se trouvant dans les étages élevés.

Les services de trains à grande vitesse Shinkansen et plusieurs lignes ferroviaires locales ont été suspendus dans l'ensemble de la région de Kyushu. La piste de l'aéroport de Kumamoto a également été fermée après le séisme.

Le ministère japonais de la Défense a annoncé le déploiement des Forces d'autodéfense pour effectuer des reconnaissances aériennes et donner la priorité aux opérations de secours.

Des images diffusées par la NHK montrent des affaissements et des effondrements sur plusieurs tronçons de l'autoroute de Kyushu. Plus de 60 000 personnes ont reçu l'ordre d'évacuer dans les préfectures de Kumamoto,

Fukuoka et Nagasaki.

À Kumamoto, un train de marchandises a déraillé et s'est renversé. Le conducteur, seul à bord, est sorti indemne de l'accident.

Les autorités de la ville de Yatsushiro ont signalé plusieurs incendies, l'effondrement de maisons et la rupture de conduites d'eau. Une forte explosion a également été entendue dans le centre commercial Aeon Mall Kumamoto, situé dans la ville de Kashima, où de la fumée s'est élevée du bâtiment, selon la NHK.

Par ailleurs, la compagnie Kyushu Electric Power a assuré qu'aucune anomalie n'avait été détectée dans les centrales nucléaires de Sendai, dans la préfecture de Kagoshima, et de Genkai, dans la préfecture de Saga.

RUSSIE-UKRAINE

Les frappes aériennes font plusieurs blessés

Une nouvelle série d'attaques de drones menées durant la nuit de hier entre la Russie et l'Ukraine a fait au moins 25 blessés, selon les autorités des deux pays, qui ont également état de nombreuses interceptions d'appareils aériens.

En Russie, 19 personnes ont été blessées lorsqu'un drone ukrainien a frappé un bus civil dans la ville de Chebekino, située dans la région frontalière de Belgorod. Le gouverneur régional, Aleksandr Chouvaïev, a indiqué que le drone avait également endommagé un camion, tandis que des éclats avaient atteint une voiture particu-

lière. À Moscou, le maire Sergueï Sobianine a affirmé que les systèmes de défense aérienne avaient intercepté plus de 390 drones ukrainiens visant la région au cours de la nuit, dont 81 qui se dirigeaient vers la capitale.

Le gouverneur de la région de Moscou, Andreï Vorobiov, a précisé qu'un drone avait frappé un immeuble résidentiel dans la ville de Tchekhov. La chute de débris a provoqué des incendies dans un entrepôt de pneus et une maison privée du village de Vaoulovo, tandis que des fragments de drone ont endommagé une résidence

secondaire dans le village de Doubna.

Le ministère russe de la Défense a, pour sa part, annoncé que ses forces avaient intercepté et détruit 356 drones ukrainiens dans différentes régions du pays, en Crimée annexée ainsi qu'au-dessus de la mer d'Azov. Le ministère a également indiqué que les forces russes avaient poursuivi leurs frappes contre des ports ukrainiens et des navires utilisés pour soutenir l'effort militaire de Kiev. Selon Moscou, un vraquier transportant une cargaison militaire aurait été touché dans le nord-ouest de la mer Noire. Côté ukrainien, six personnes

ont été blessées lors de frappes nocturnes dans la région de Soumy, a déclaré le gouverneur régional Oleg Hryhorov. Il a précisé que les opérations de secours s'étaient poursuivies durant toute la nuit et qu'aucun décès n'avait été enregistré.

L'armée de l'air ukrainienne a affirmé avoir abattu 107 drones russes lancés contre plusieurs régions du nord, du sud, du centre et de l'est du pays.

Les informations communiquées par les deux parties n'ont pas pu être vérifiées de manière indépendante en raison de la poursuite des hostilités.

●PSG

DEMBÉLÉ VERS UNE PROLONGATION

Alors que le club parisien gère plusieurs dossiers du mercato (arrivées et départs), la prolongation du contrat de Dembélé avance en parallèle. Les discussions entre le joueur, ses représentants et la direction du PSG auraient progressé et un accord de principe aurait été trouvé.

Le Ballon d'Or, actuellement lié au PSG jusqu'en 2028, devrait donc étendre son engagement avec Paris. De nouvelles réunions sont prévues après son retour à l'entraînement afin de finaliser les derniers détails. Malgré l'intérêt annoncé d'Al-Hilal FC, la tendance serait clairement à une poursuite de l'aventure parisienne pour l'ailier français. Le PSG souhaiterait d'ailleurs officialiser plusieurs prolongations de manière groupée, comme cela a déjà été fait avec certains cadres de l'effectif.

●LIGUE DES CHAMPIONS LA FINALE À MADRID

L'UEFA a fixé au jeudi 27 août 2026 le tirage au sort de la phase de ligue de la Ligue des champions 2026-2027. Les 36 clubs qualifiés découvriront alors leurs huit adversaires avant le début de la nouvelle campagne européenne.

Les derniers tickets seront attribués à l'issue des barrages, dont les matches retour sont programmés les 25 et 26 août. Le format reste inchangé : 36 équipes réparties en quatre chapeaux, huit rencontres par club (quatre à domicile, quatre à l'extérieur), puis un classement général déterminant les qualifiés directs pour les huitièmes de finale et les barragistes.

La finale se jouera le 5 juin 2027 à l'Estadio Metropolitano de Madrid.

ZINÉDINE ZIDANE PREND LA TÊTE DES BLEUS**Un héritage prestigieux, un défi immense**

Attendue depuis plusieurs mois, la nomination de Zinédine Zidane à la tête de l'équipe de France ouvre une nouvelle ère après le long règne de Didier Deschamps. L'ancien meneur de jeu des Bleus hérite d'une sélection installée au sommet du football mondial, mais aussi d'une pression considérable : avec une génération dorée à sa disposition, seule la victoire sera désormais considérée comme à la hauteur des ambitions tricolores.

C'était devenu un secret de Polichinelle. Annoncée depuis plusieurs mois, avec la fin programmée du mandat de Didier Deschamps après le Mondial nord-américain, la nomination de Zinédine Zidane à la tête de l'équipe de France a été officialisée hier par Philippe Diallo, président de la Fédération française de football. Un mariage presque évident entre l'une des plus grandes légendes du football français et une sélection qui a marqué sa carrière, mais une mission qui s'annonce également particulièrement exigeante pour « Zizou ».

Michel Platini, autre monument du football tricolore, peut en témoigner. Appelé à la rescousse pour succéder à Henri Michel à la fin des années 1980, il n'avait pas réussi à redresser durablement les Bleus, son mandat prenant fin après un échec retentissant à l'Euro 1992, consécutif à une non-qualification pour la Coupe du monde 1990. Une démonstration que le prestige d'un parcours de joueur ne constitue jamais une garantie de réussite sur un banc de touche.

Le contexte dans lequel arrive Zidane est pourtant exceptionnel. Quart de finaliste du Mondial 2014, championne du monde en 2018, finaliste en 2022 et encore présente dans le dernier carré en 2026, la France a affiché une régularité rare au plus haut niveau. À l'Euro également, malgré



l'élimination spectaculaire face à la Suisse en 2021, les Bleus ont atteint la finale en 2016 et les demi-finales en 2024.

Sous Didier Deschamps, la France a appris à transformer les grandes compétitions en rendez-vous presque réguliers avec les phases finales. Les tours préliminaires sont devenus une formalité et les Bleus se sont durablement installés parmi les prétendants au titre. Une exigence qui pèsera forcément sur son successeur.

Zinédine Zidane sera ainsi jugé avec une sévérité particulière. Une élimination précoce à l'Euro 2028 ou un échec au Mondial 2030 pourraient rapidement fragiliser une aventure pourtant très attendue, alors que le nouveau sélectionneur s'est engagé pour quatre ans avec la FFF.

UNE GÉNÉRATION DORÉE À FAIRE FRUCTIFIER

Avec un effectif arrivé à maturité, l'équipe de France vise naturellement les titres. Zinédine Zidane prend les commandes d'un groupe riche en références, porté par Ousmane Dembélé, Ballon d'Or, Michael Olise,

Dayot Upamecano et surtout Kylian Mbappé, devenu le meilleur buteur et passeur de l'histoire des Bleus.

Derrière ces cadres, le réservoir reste immense avec des talents comme Rayan Cherki, Désiré Doué ou Hugo Ekitike. La profondeur du vivier français, jusque dans les postes à renouveler comme celui de latéral gauche, renforce les ambitions et la pression de résultats qui accompagnent l'arrivée du nouveau sélectionneur.

LE DÉFI D'UN NOUVEAU MÉTIER

La reconstruction de la Squadra Azzurra vire déjà à la crise. Seize jours après leur arrivée à la FIGC, Paolo Maldini et Leonardo ont démissionné, en désaccord avec la direction fédérale, notamment sur le dossier Andrea Pirlo, écarté du projet sportif. Les pistes Guardiola et Thiago Motta étant refroidies, Roberto Mancini devient le favori pour reprendre la sélection, tandis que Giorgio Chiellini pourrait rejoindre la direction technique. L'Italie doit désormais rebâtir son organisation pour retrouver stabilité et résultats.

APRÈS L'AFFAIRE PIRLO**Maldini et Leonardo claquent la porte**

Le grand chantier italien vire déjà à la crise. À peine installés, Paolo Maldini et Leonardo quittent le navire. Seize jours après leur nomination, les deux anciens internationaux ont annoncé leur démission, plongeant la Fédération italienne de football (FIGC) dans une nouvelle tempête.

L'objectif était pourtant clair : reconstruire. Redonner une direction sportive à une sélection en perte de repères, préparer l'avenir et trouver l'homme capable de ramener l'Italie au sommet. Mais le projet n'aura même pas eu le temps de démarrer.

LE DIVORCE ÉTAIT DEVENU INÉVITABLE.

L'affaire Pirlo au cœur de la fracture. Derrière ces départs précipités, un dossier cristallise toutes les tensions : Andrea Pirlo. L'ancien maître à jouer de la Nazionale figurait parmi les candidats sérieux pour reprendre les commandes de la sélection. Son profil séduisant une partie des responsables sportifs, mais sa candidature aurait finalement été abandonnée après des inter-

rogations liées à certaines relations personnelles et à des liens évoqués avec une société de paris sportifs.

Une décision qui aurait créé une profonde divergence entre les hommes chargés de bâtir le nouveau projet et la direction de la fédération.

« Nous avons appris les démissions de Maldini et Leonardo à la télévision, et nous en avons pris acte », a déclaré Ezio Maria Simonelli, président de la Serie A, cité par La Gazzetta dello Sport. Une phrase qui résume l'atmosphère glaciale régnant désormais autour de la FIGC.

GUARDIOLA REFUSÉ, MOTTA ABANDONNÉ ?

Le rêve d'un grand nom étranger est déjà passé. Pep Guardiola, un temps évoqué comme une option spectaculaire, a décliné l'idée de prendre en main la sélection italienne.

Autre piste défendue par Maldini et Leonardo : Thiago Motta. L'ancien international italien, apprécié pour son travail tac-

tique et son profil moderne, voit également sa candidature perdre du terrain après le départ des deux dirigeants qui la soutenaient.

La FIGC doit maintenant reprendre ses recherches dans l'urgence.

MANCINI POUR SAUVER LA SQUADRA ?

Dans cette période d'incertitude, un visage familier pourrait faire son retour : Roberto Mancini.

Le sélectionneur qui avait offert à l'Italie son sacre européen en 2021 apparaît désormais comme la solution la plus crédible. Son expérience, sa connaissance du groupe et sa capacité à gérer la pression pourraient convaincre une fédération en quête de stabilité.

Autre symbole possible du renouveau : Giorgio Chiellini. L'ancien capitaine de la Squadra Azzurra serait envisagé pour prendre la succession de Maldini au poste de directeur technique.

L'Italie n'a plus seulement besoin d'un



sélectionneur. Elle a besoin d'un cap.

Après deux éliminations consécutives en qualifications pour la Coupe du monde, après des années d'instabilité et de doutes, la Nazionale doit désormais reconstruire son identité.

Mais avant de rêver aux victoires de demain, le football italien doit d'abord régler la crise d'aujourd'hui.

MONDIAL FÉMININE U17

Le Six national à pied d'œuvre au Chili

Le compte à rebours est lancé pour les jeunes volleyeurs algériens. Entre stage d'acclimatation au Chili pour les filles et participation au Championnat arabe à Bahreïn pour les garçons, les deux sélections U17 peaufinent leurs armes avant de se mesurer à l'élite mondiale

La sélection algérienne féminine de volley-ball des moins de 17 ans (U17) est à pied d'œuvre à Santiago, au Chili, où elle prendra part au Championnat du monde de la catégorie, prévu du 6 au 16 août.

Les jeunes volleyeuses algériennes ont entamé un stage d'acclimatation destiné à les préparer aux conditions de la compétition, a annoncé la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB).

Cette phase préparatoire permettra aux joueuses de s'adapter aux conditions climatiques ainsi qu'au décalage horaire avant leur entrée en lice dans cette compétition organisée sous l'égide de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB).

Les Algériennes évolueront dans la poule D, où elles auront fort à faire face à des adversaires de renom, à savoir l'Italie, la Chine Taipei, Porto Rico, la Corée du Sud et la République dominicaine.

La mission de la sélection nationale s'annonce particulièrement difficile face à des équipes habituées aux grands rendez-vous internationaux. Le Six national tentera néanmoins de défendre les couleurs algériennes avec honneur et de profiter de cette expérience au plus haut niveau mondial. Le Mondial U17 réunira 24 sélections réparties en quatre groupes de six équipes, avec la participation des meilleures nations de la discipline. Cette compétition représente une étape importante dans le développement des jeunes talents du volley-ball mondial.

LE MONDIAL EN POINT DE MIRE

La sélection algérienne masculine des moins de 17 ans de volley-ball prendra part à la deuxième édition du Championnat arabe de la catégorie, prévue du 7 au 17 août à Bahreïn.



Cette compétition constituera l'ultime étape de préparation pour le Six national avant le Championnat du monde U17 prévu en 2026 au Qatar, du 19 au 29 août. Le tirage au sort de l'épreuve arabe a été effectué lundi par visioconférence, sous la supervision du secrétaire général de l'Union arabe et de la Fédération bahreïnie de volley-ball, Firas Al-Hallawaji, qui a également validé la liste définitive des équipes engagées. Six sélections participeront à cette édition : le pays hôte, Bahreïn, l'Algérie, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Koweït et l'Égypte. Pour l'équipe nationale algérienne, ce rendez-vous arabe représentera une dernière grande répétition avant le Championnat du monde U17. La Fédé-

ration algérienne de volley-ball (FAVB) a déjà lancé son programme de préparation en organisant récemment un stage de perfectionnement en Pologne, achevé le 18 juillet. Ce regroupement a permis au staff technique de renforcer les aspects technico-tactiques et physiques du groupe. Au Mondial, le Six algérien évoluera dans le groupe C aux côtés de l'Argentine, de Porto Rico et du Pakistan, avec l'ambition de réaliser un parcours honorable face à une concurrence relevée. L'Algérie sera l'un des trois représentants africains engagés dans cette compétition mondiale, aux côtés de l'Égypte et de la Tunisie, dans un tournoi réunissant 24 sélections réparties en six groupes.

US BISKRA

Nadir Leknaoui de retour sur le banc

L'US Biskra a nommé Nadir Leknaoui entraîneur principal pour la saison 2026-2027. De retour dans un club qu'il connaît bien, il aura pour mission de maintenir les Zibans en Ligue 1 Mobilis après leur accession sous la direction de Samir Zaoui.

La direction mise sur son expérience et poursuit la préparation de la saison avec la prolongation

de plusieurs cadres et la promotion de jeunes talents issus de la formation.

En parallèle, les dirigeants de l'USB poursuivent leur travail de préparation en misant sur la stabilité de l'effectif. Les contrats de Riyadh Dahmani, Chouaib Debih, Imad Eddine Diha, Imad Ben Chlef, Ahmed Oukal et Zakaria Zaitri ont ainsi été prolongés afin de préserver

l'ossature de l'équipe.

Le club a également décidé de promouvoir plusieurs jeunes issus de ses catégories de formation. Mohamed Ali Sakhri, Chouki Ghedab et Ilyes Djebari intègrent désormais le groupe professionnel, illustrant la volonté de la direction de s'appuyer sur les talents locaux.

Pour rappel, l'US Biskra avait

validé son retour en Ligue 1 Mobilis après avoir terminé en tête du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur avec 62 points, deux longueurs devant le CA Batna. Un match nul (1-1) décroché sur la pelouse de l'US Chaouia lors de la dernière journée avait suffi aux Biskris pour décrocher le titre et retrouver l'élite du football algérien.

TENNIS DE TABLE

Tania Morice championne d'Afrique

La pongiste algérienne Tania Morice a remporté le titre de championne d'Afrique U19 lors des Championnats d'Afrique des jeunes 2026 à Accra (Ghana). Elle s'est imposée en

finale face à la Sud-Africaine Roshika Sunday (4-1), après avoir éliminé l'Égyptienne Habiba El Bassoumi en demi-finale sur le même score. Cette médaille d'or confirme la progres-

sion du tennis de table algérien et récompense les performances de la jeune internationale dans une compétition réunissant les meilleurs espoirs africains.

CYCLISME

La sélection nationale en stage en Belgique

La sélection nationale algérienne de cyclisme effectue un stage de préparation en Belgique jusqu'au 14 août en prévision des prochaines échéances internationales. Les coureurs participeront à plusieurs courses du calendrier belge, dont le Grand Prix Raf Jonckheere (176

km), pour se confronter à une forte concurrence.

Dirigé par Khalil Tamarant, le stage regroupe Yacine Hamza, Anes Riahi, Oussama Mimouni, Nadjib Assal, Slimane Bedlis et Hamza Ammari, avec l'objectif d'améliorer leur niveau technique et physique.



MERCATO :

Deghmoum enflamme le marché

Abderrahim Deghmoum est devenu l'une des principales attractions de ce mercato. Le milieu offensif d'Al-Masry SC est suivi de près par le MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad. L'USMA aurait pris une longueur d'avance grâce à une offre financière plus importante, tandis que le MCA tente toujours de convaincre le joueur après des discussions avec son entourage. De son côté, le CRB maintient le contact et considère Deghmoum comme un renfort prioritaire pour renforcer son milieu de terrain. Le dossier reste toutefois compliqué, Al-Masry SC ayant récemment prolongé son contrat et exigeant une indemnité de transfert conséquente. À l'approche de la clôture du mercato, la course pour s'attacher les services du joueur reste ouverte.

EGYPTE

Bakrar s'engage avec Al Ahly SC

L'attaquant international algérien Monsef Bakrar, sociétaire du Dinamo Zagreb, va rejoindre Al Ahly du Caire pour trois saisons. Le transfert, estimé à 3 millions d'euros, pourrait atteindre 3,5 millions avec les bonus. Le joueur de 25 ans, attendu au Caire pour passer sa visite médicale, percevra un salaire annuel de 900 000 euros la première saison, puis 950 000 euros et 1,1 million d'euros lors des deux suivantes. Avec le Dinamo Zagreb, Bakrar a disputé 42 matchs toutes compétitions confondues, inscrivant 18 buts et délivrant sept passes décisives.

ADAM OUNAS

PROCHE D'UN RETOUR EN ITALIE

Un club de Serie B passe à l'offensive

Adam Ounas pourrait faire son retour en Italie. Libre depuis son départ d'Al-Sadd au Qatar, l'international algérien est suivi par Avellino, qui souhaite renforcer son attaque après sa promotion en Serie B. Le club italien apprécie l'expérience de l'ancien joueur de SSC Napoli et sa capacité à jouer sur plusieurs postes offensifs. L'entraîneur Alessandro Nesta serait favorable à son arrivée, même si les discussions restent compliquées en raison des aspects financiers. De son côté, le MC Alger garde un œil sur le dossier, mais le salaire demandé par Ounas représente un obstacle. À 29 ans, Ounas privilégierait une décision réfléchie. Un retour en Italie, où il a déjà joué avec Naples et Cagliari Calcio, apparaît comme une piste sérieuse, sans accord définitif pour le moment.

AMICAL

Le MC Alger tient tête au champion d'Afrique

Le MC Alger a obtenu un match nul encourageant (1-1) face à Mamelodi Sundowns, récent champion d'Afrique, lors de son stage de préparation en Autriche. Le MCA a ouvert le score à la 55e minute grâce à Zinedine Ferhat, avant d'être rejoint à la 74e minute par Bryan Leon. Cette prestation solide confirme les bonnes dispositions du champion d'Algérie avant la saison 2026-2027. Le club poursuivra sa préparation avec des matchs amicaux contre Al-Hilal et Al-Shabab.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

1- Des réprimandes . 2- Qui se rapporte à un empereur. 3- A moi - Partie de la plante qui est en terre. 4- Avec les autres - Embarrassé. 5- Matière de chandail. 6- Ventile - Empereur de Russie. 7- Mis pour ceci - Préposition indiquant le moyen - Mammifère arboricole du Brésil. 8- Lieu planté de roseaux. 9- Dans l'encrier - Asticot.

Verticalement

1- Se moque de lui-même. 2- Odeur qui se dégage de certains corps. 3- Rapport de police - Titre donné en Angleterre - Symbole du scandium. 4- Grande étendue d'eau salée - Mathématicien écossais. 5- Perturbation atmosphérique - Bière anglaise. 6- Ville du sud de la France - Répartition du courrier. 7- Petites femmes - Symbole de l'électonvolt. 8- Petite ville de France - Rivière de Suisse. 9- Crie comme un cerf - Choisir parmi d'autres.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Jactonce
Jacktance
Jactonce
Jactance

Herbauriste
Herboriste
Herbboriste
Herborriste

Incombustible
Incombustible
Incombustibe
Incombustible

Noctturne
Nocturne
Nockturne
Naucturne

Les mots fléchés

INCRÉDULITÉ		CERCLE LUMINEUX ÉQUIPÉ		TOUCHE, RENCONTRE À EUX		PAS LÀ !		ARRIVER DÉCLINER		BOURRI-COTS SA FIN EST FÊTÉE		IMPÉRATRICES RUSSSES
OPTIMISTE						CONCEVANT ÇA						
DANS L'EXAGONE GRANDE PERTE												
ROUTE NATIONALE FAIS QUELQUE CHOSE			ROUSPÉ-TEURS CANEVAS D'UN FILM							À LUI L'ÉTÉ EN EST UNE BELLE		DES TAS DE GERBES
				AVANCÉES EN MER SORTIES DU SOMMEIL								
ENTERRER		CONSEIL D'ÉTAT TUNISIEN ENDURÉ				LÉGER DÉCHIFFRÉ						
										MOUILLE LE FRONT PASSAGE D'UN SUJET À L'AUTRE		
HAUTE À TAGHIT REMISE					AVEC LES COUTUMES				PARTIES DE CHEMISES RUMINANTS D'AFRIQUE			
						VILLE DE FRANCE PAS CRU						TERRES EN MER
DANSEUSE DE REVUE AVANT TU						NOMBRE INSIGNE ROYAL				AVANT DO AVANT DEVANT		
		PROVENU INSTRUMENT DE SKANDRANI						APRÈS TIC POSE UNE CONDITION			DIX DÉCENNIES	
PAS TRISTE	FLEUVE D'ITALIE REMUE			ÉVOLUÉ NOTE								
			PRIT LA FUITE PLANS D'EAU							EN BOURGOGNE		
COURSE VIVE MANGEA						UN PEU D'EAU	PETITE QUANTITÉ ENFOUIE DANS LE SABLE					MOT D'HÉSITA-TION
				AU DESSUS DU LOBE						PLAQUE SUISSE MIS POUR ICI		
IL FAIT ILLUSION CORREC-TION				BIFFÉ					SOLUTION			
						AXE DES ROUES						

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :
Rouge ou blanche, la bonne chair

ABRI
AFFUT
AGILE
AGUETS
ANIMAL
ANTRE
ASPECT
AUTOMNE
BEC
BÊTE
BLANC
BOIS
BRANCHE
BRUIT
BUISSON
CACHETTE
CARTE
CHAIR
CHASSE
CIVET
CLAPIER
COULEUR
CRAINTE
DANGER
ECORCE
ELEVAGE
FACE
FAIBLE
FAIM
FEMELLE
FEUILLE
FIN
FLAN
FORET

FUITE
FURET
FUSIL
GARENNE
GAVE
GIBIER
GITE
GRACE
GRIS
GUET
HABITUDE
HASE
HERBE
INSTINCT
LEVRAUT
LIEVRE
LUTTE
MANGE
MEFIANCE
METS
MONTAGNE
MUE
NATURE
NOCTURNE
ODORAT
PAS
PATTE
PEAU
PETIT
PIEGE
PISTE
PLAINE
POIL
PRAIRIE

PRE
PROIE
RACE
RAGE
RAPIDE
RARE
REFLEXE
REGAL
REPAS
REPOS
RUSE
RUT
SENTE
SENTIER
SOIF
SOIN
SUEUR
TANIÈRE
TEINTE
TERRAIN
TERRIER
TÊTE
TOMBE
TRACE
TROU
VENT
VIF
VITE
VUE

E	N	N	E	R	A	G	A	V	E	T	T	A	P	R	A	I	R	I	E
S	N	R	A	G	E	S	E	C	S	A	E	V	S	T	E	U	G	T	N
S	E	G	I	N	T	V	O	T	E	B	R	E	H	P	S	T	T	C	R
A	L	L	A	E	I	R	E	C	N	R	R	N	E	E	E	E	R	L	U
H	E	I	U	T	C	M	A	N	R	I	I	R	I	A	H	C	E	A	T
C	V	G	E	E	N	R	A	A	P	O	E	T	A	C	E	V	T	P	C
O	A	E	N	V	G	O	C	L	S	I	R	T	A	P	R	C	O	I	O
U	G	T	E	A	R	E	M	B	N	O	S	C	S	A	I	I	A	E	N
L	E	N	R	L	M	E	P	A	U	P	R	T	U	O	L	D	H	R	A
E	T	E	E	S	L	L	T	T	E	U	R	T	E	V	I	C	E	B	T
U	I	S	I	P	A	I	C	A	T	A	R	O	D	O	N	F	O	E	U
R	R	R	T	I	A	N	U	R	M	I	A	F	I	A	A	I	U	R	R
E	G	U	N	E	I	S	H	E	A	N	U	L	R	E	S	V	E	T	E
I	P	E	E	T	R	A	R	E	F	I	I	B	U	I	S	S	O	N	P
B	E	I	S	U	B	O	L	N	T	S	N	A	P	D	A	D	V	A	A
I	T	N	E	I	S	A	F	E	U	E	F	T	R	H	A	C	I	F	S
G	I	E	T	G	G	E	T	F	A	I	B	L	E	R	N	N	F	A	O
I	T	U	R	E	E	E	U	E	N	M	O	T	U	A	E	U	G	C	P
T	D	B	R	U	I	T	O	M	B	E	C	E	L	U	T	T	E	E	E
E	C	N	A	I	F	E	M	E	L	L	E	F	E	X	E	L	F	E	R

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

1- RADICALE - NAIS - NEVADA - MOISE - FINAL - BRIBE - GO - ABOIE - UNI - HAUSSA - KLAXON - NEE - SAISI - RE - OC - SNACK - DAME - ETAU - RIVERA - GRIMACE - REPLI - GENA - VASE - PAR - CREA - NUE - BÊTE - THEATRE - YSER - ICI - FEE - OSAIS - NEF - SA - OR - IN - JETAS - BON-DEE - ALIAS - DESSUS - BLESSE.

VERTICALEMENT

1- MANIGANCER - ABSORBE - DENOUE - TIGREES - OS - DIVA - SESAME - TRAINS - CALAS - NUANCE - INDU - LAD - BASA - CAR - IS - ES - LABO - ACRE - ETC - JE - CE - RIKIKI - VAHINE - MIELS - VRAIE - ETAL - SNOB - AIDEES - AFFALE - AIEUX - ARPENTE - SIS - DIS - NORMAL - URES - AS - SERINEE - IDEE - AISE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- PROVISION. 2- RAVIR - RIA. 3- ECU - EPIS. 4- CILS - ISIR. 5- INEPTÉ - FA. 6- PE - OUST. 7- ISERE - OUS. 8- UTERINE. 9- ERE - SITES.

VERTICALEMENT

1- PRECIPICE. 2- RACINES. 3- OVULE - EUE. 4- VI - SPORT. 5- IRE - TUESS. 6- PIES - RI. 7- IRIS - TOIT. 8- OISIF - UNE. 9- NA - RASSES.

4x4

Trépanation - Ombrelle
Trombine - Vilipender

BIFFE-TOUT : QUITTERA

Accessible à tous, gratuite et facile à intégrer dans le quotidien, la marche demeure l'une des activités physiques les plus bénéfiques pour la santé. Loin des idées reçues, les spécialistes rappellent qu'il n'est pas nécessaire d'atteindre les fameux 10 000 pas par jour pour en tirer profit. L'essentiel est d'adopter une pratique régulière. Contrairement à une croyance largement répandue, l'objectif des 10 000 pas quotidiens ne repose pas sur une recommandation scientifique, mais trouve son origine dans une campagne publicitaire lancée au Japon dans les années 1960. Les médecins privilégient aujourd'hui une approche basée sur le temps : 30 minutes de marche par jour, qui peuvent être réparties en trois séances de dix minutes. Cette habitude contribue à réduire le risque de nombreuses maladies chroniques, notamment l'hypertension, le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires.

UNE MARCHÉ ACTIVE EST PLUS EFFICACE

Toutes les formes de marche sont bénéfiques, mais une intensité modérée permet d'obtenir davantage d'effets positifs. L'idéal est de marcher à un rythme soutenu, suffisamment rapide pour être légèrement essoufflé tout en restant capable de parler. Alternier les allures et emprunter des parcours comportant des côtes ou des escaliers permet également de ren-

30 minutes de marche par jour

Le geste qui protège votre santé

Bénéfique à tout âge, la marche s'impose comme l'une des activités physiques les plus efficaces pour préserver sa santé.



forcer les bénéfices, notamment pour la santé cardiovasculaire.

UN ALLIÉ POUR PRÉSERVER LA MASSE MUSCULAIRE

Si la marche ne constitue pas, à elle seule, une méthode efficace pour perdre du poids, elle joue un rôle essentiel dans le maintien de la masse musculaire, notamment après un régime alimentaire. Les spécialistes recommandent d'y associer deux séances hebdomadaires de ren-

forcement musculaire afin de lutter contre la perte progressive de muscles qui accompagne le vieillissement.

PRÉVENIR LES CHUTES ET PRÉSERVER L'AUTONOMIE

En renforçant les muscles des jambes, la marche améliore l'équilibre et diminue le risque de chutes, particulièrement chez les personnes âgées. Elle contribue à maintenir l'autonomie en limitant les effets de la sédentarité, identifiée comme l'un des principaux facteurs de dépendance.

UNE ROUTINE BÉNÉFIQUE POUR LE CORPS ET L'ESPRIT

Les experts insistent sur l'importance de transformer la marche en habitude quotidienne. Descendre un arrêt de bus plus tôt, privilégier les escaliers ou encore profiter de la pause déjeuner pour marcher sont autant de moyens simples d'augmenter son activité physique.

Pour les personnes très sédentaires, une reprise progressive est recommandée, en commençant par de courtes sorties avant d'augmenter progressivement la durée. Marcher dans un environnement naturel ou en compagnie d'autres personnes favorise également la motivation tout en réduisant le stress.

UN REMÈDE CONTRE LA FATIGUE ET CERTAINES DOULEURS

Contrairement aux idées reçues, marcher aide à combattre la fatigue. Une courte promenade après une journée de travail ou pendant la pause de midi permet de retrouver de l'énergie. L'activité physique est d'ailleurs reconnue comme l'un des moyens les plus efficaces pour atténuer la fatigue liée à certains traitements médicaux, notamment la chimiothérapie.

La marche est également recommandée en cas d'arthrose, sauf dans les formes très avancées. Elle contribue à diminuer les douleurs articulaires et peut être pratiquée avec des

bâtons afin de soulager les genoux tout en sollicitant davantage les membres supérieurs.

DES EFFETS POSITIFS SUR LA MÉMOIRE

Au-delà de ses bénéfices physiques, la marche stimule les capacités cognitives. Observer son environnement, identifier les plantes ou les oiseaux et solliciter sa mémoire pendant la promenade participent à entretenir les fonctions cérébrales et à améliorer la mémorisation.

LA RANDONNÉE SANTÉ, UNE PRATIQUE ENCADRÉE

Pour les personnes souhaitant reprendre une activité physique en toute sécurité, les programmes de «randonnée santé» constituent une alternative adaptée. Encadrées par des animateurs formés, ces sorties proposent des parcours accessibles, adaptés au rythme des participants. Les pratiquants plus expérimentés peuvent, quant à eux, se tourner vers la marche nordique. Grâce à l'utilisation de bâtons, cette discipline mobilise près de 90 % des muscles du corps et offre un travail cardiovasculaire plus intense, tout en limitant les contraintes sur les articulations.

Simple, peu coûteuse et accessible à tous les âges, la marche s'impose ainsi comme l'un des moyens les plus efficaces de préserver sa santé physique, mentale et son autonomie sur le long terme.

Harmonie Santé

DÉPRESSION ESTIVALE Quand l'été fait aussi chuter le moral

Alors que l'été est généralement associé aux vacances, au soleil et à la bonne humeur, certaines personnes vivent cette période comme une véritable épreuve. Irritabilité, tristesse persistante, troubles du sommeil ou perte d'appétit peuvent traduire une dépression saisonnière estivale, une forme rare de trouble affectif encore largement méconnue.

Une dépression liée aux beaux jours

Moins fréquente que la dépression saisonnière hivernale, la dépression estivale apparaît au printemps ou pendant les mois les plus chauds de l'année avant de disparaître progressivement à l'automne. Elle se caractérise par un schéma récurrent : les symptômes reviennent chaque année à la même période. Si la majorité des personnes attendent avec impatience le retour du soleil, une minorité voit au contraire son état psychologique se détériorer à mesure que les journées s'allongent et que les températures augmentent.

Des symptômes qui ne doivent pas être négligés

Les manifestations de cette dépression sont proches de celles d'un épisode dépressif classique. Les personnes concernées peuvent ressentir une nervosité inhabituelle, une tristesse persistante, une irritabilité marquée ou une perte



d'intérêt pour les activités qui leur procuraient auparavant du plaisir. Des troubles du sommeil, notamment des insomnies, sont également fréquents, tout comme une diminution de l'appétit pouvant entraîner une perte de poids. Chez les personnes déjà atteintes d'une dépression ou d'un trouble bipolaire, cette forme saisonnière peut accentuer les symptômes existants.

Chaleur, lumière et rythme biologique en cause

Les spécialistes ne connaissent pas encore précisément les mécanismes responsables de cette affection. Plusieurs hypothèses sont toutefois avancées. La chaleur excessive, l'exposition prolongée à la lumière naturelle ainsi que les nuits plus courtes pourraient pertur-

ber le rythme circadien, véritable horloge biologique qui régule le sommeil, l'humeur et de nombreuses fonctions de l'organisme.

Les difficultés à dormir lors des épisodes de forte chaleur, les changements de rythme liés aux vacances, mais aussi l'isolement social ou certaines préoccupations liées à l'image corporelle durant l'été figurent également parmi les facteurs susceptibles de favoriser ce trouble.

Une prise en charge adaptée

Contrairement à la dépression hivernale, la luminothérapie n'est généralement pas recommandée dans la forme estivale. Les spécialistes privilégient des mesures visant à limiter les effets de la chaleur et à préserver un sommeil de qualité. Ils

recommandent notamment de maintenir un environnement frais, de bien s'hydrater, de prendre des douches fraîches et de conserver des horaires de coucher réguliers afin de stabiliser le rythme veille-sommeil. Lorsque les symptômes persistent ou deviennent invalidants, une psychothérapie peut être proposée. Selon les cas, un traitement médicamenteux ou la prescription de mélatonine peut également être envisagé afin d'améliorer le sommeil et de rééquilibrer l'horloge biologique.

Consulter dès les premiers signes persistants

Les professionnels de santé rappellent que la dépression estivale est une pathologie à part entière et ne doit pas être confondue avec un simple coup de fatigue lié à la chaleur. Lorsque les symptômes se répètent chaque été, durent plusieurs semaines ou altèrent la qualité de vie, une consultation médicale permet d'établir un diagnostic et de mettre en place une prise en charge adaptée. Encore peu connue du grand public, cette forme de dépression rappelle que les troubles de l'humeur ne sont pas exclusivement associés aux mois d'hiver et que les fortes chaleurs peuvent, elles aussi, fragiliser l'équilibre psychologique de certaines personnes.

Magazine Santé

ALLERGIE À LA BANANE Un risque rare mais à ne pas sous-estimer



Considérée comme un fruit sain et facile à digérer, la banane peut pourtant provoquer des réactions allergiques parfois sévères chez certaines personnes. Cette allergie, bien que rare, résulte d'une réaction du système immunitaire à certaines protéines présentes dans le fruit. Les symptômes varient selon les individus : démangeaisons, urticaire, douleurs digestives, difficultés respiratoires, voire, dans les cas les plus graves, un choc anaphylactique nécessitant une prise en charge d'urgence. Les spécialistes soulignent également l'existence d'allergies croisées, notamment avec le latex, le kiwi, l'avocat ou certains pollens. Le diagnostic repose sur un interrogatoire médical complété, si besoin, par des tests cutanés ou sanguins. La prise en charge consiste avant tout à identifier les situations à risque, éviter les expositions responsables et, pour les patients les plus vulnérables, disposer d'un traitement d'urgence adapté. Un suivi par un allergologue reste indispensable afin d'adapter les recommandations à chaque profil.

Magazine Santé

ESCALADE SIONISTE EN PALESTINE

ALGER ET AMMAN ALERTENT

Dans un contexte marqué par la poursuite des violations dans les territoires palestiniens occupés, Ahmed Attaf et Ayman Safadi ont réaffirmé la nécessité d'une action internationale plus ferme.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier, par téléphone, avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume hachémite de Jordanie, Ayman Safadi. Les échanges ont porté sur les développements dans les territoires palestiniens occupés et la situation sécuritaire au Moyen-Orient.

Au cœur de cet entretien, figurait l'escalade menée par les autorités d'occupation israéliennes en Cisjordanie occupée et à El-Qods. Les deux responsables ont notamment évoqué l'assaut contre un centre de formation relevant de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à Qalandiya, dénonçant une violation du droit international et du droit international humanitaire.

Cette concertation s'inscrit dans la continuité de la position de l'Algérie, qui condamne régulièrement les opérations militaires sionistes dans les territoires palestiniens occupés et appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour garantir la protection du peuple palestinien et faire respecter la légalité internationale.



PRÉSERVER LE STATUT DES LIEUX SAINTS À EL-QODS

Les deux ministres ont également insisté sur la nécessité de préserver le statut juridique et historique des lieux saints islamiques et chrétiens à El-Qods. Une position que l'Algérie défend de

manière constante dans les enceintes régionales et internationales, considérant que toute atteinte au caractère historique et religieux de la ville constitue une violation des résolutions internationales et compromet les perspectives d'un règlement juste du

conflit. Ahmed Attaf et Ayman Safadi ont, en outre, souligné l'importance de renforcer la mobilisation internationale afin de mettre fin aux violations répétées contre les Palestiniens et de préserver leurs droits légitimes et inaliénables, notamment à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant avec El-Qods-Est pour capitale, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies.

Au-delà des développements sur le terrain, cet échange illustre la convergence de vues entre Alger et Amman sur les principaux dossiers régionaux. Les deux capitales privilégient une approche fondée sur le respect du droit international, le rejet des politiques de fait accompli et la nécessité d'une implication plus active de la communauté internationale pour prévenir une aggravation de la situation. L'Algérie considère, en effet, que la poursuite des violations dans les territoires occupés compromet les chances d'une reprise du processus de paix et alimente les tensions dans l'ensemble de la région.

Membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie poursuit son action diplomatique en faveur de la cause palestinienne. Depuis son accession à cette instance, elle a constamment plaidé pour un cessez-le-feu durable, la protection des populations civiles, l'achemi-

nement sans entrave de l'aide humanitaire et le respect des résolutions onusiennes. Alger défend également le rôle des institutions internationales, en particulier celui de l'UNRWA, qu'elle considère comme un acteur indispensable pour venir en aide aux réfugiés palestiniens.

LE DIALOGUE COMME VOIE POUR LA STABILITÉ RÉGIONALE

Les discussions ont également porté sur les derniers développements dans le golfe Arabique et au Moyen-Orient. Les deux responsables ont mis en avant la nécessité de privilégier le dialogue et les solutions politiques afin d'éviter une extension des foyers de tension et de préserver la sécurité régionale.

Cette approche est conforme à la doctrine diplomatique de l'Algérie, qui fait de la résolution pacifique des conflits, du respect de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures des principes fondamentaux de sa politique étrangère. Face aux crises qui secouent le Moyen-Orient, Alger réaffirme son attachement à une action concertée fondée sur le dialogue, la coopération régionale et le multilatéralisme, estimant que ces mécanismes constituent les voies les plus efficaces pour instaurer une paix juste, durable et préserver la stabilité de la région.

R. N.

L'IRLANDE INTERDIT LES PRODUITS DES COLONIES

La Parlement arabe applaudit

Le président du Parlement arabe, Mohamed Ben Ahmed Al Yamahi, a salué, hier, l'adoption par l'Irlande d'une loi interdisant l'importation de marchandises en provenance des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés. Il a estimé que cette décision constitue une victoire pour la légalité internationale et reflète un engagement en faveur du respect du droit international.

Dans un communiqué, il a affirmé que cette mesure envoie un message clair de rejet de toute relation économique susceptible de contribuer, directement ou indirectement, au soutien des colonies de peuplement illégales ou au renforcement de leur implantation. Il a également salué la position de l'Irlande, qu'il a qualifiée de conforme aux principes du droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

Mohamed Ben Ahmed Al Yamahi a appelé les États membres de l'Union européenne ainsi que l'ensemble de la communauté internationale à emboîter le pas à l'Irlande en adoptant des mesures similaires. Il a notamment plaidé pour l'interdiction de tout commerce avec les colonies israéliennes, l'imposition de sanctions contre les entreprises et les entités qui soutiennent les activités de colonisation, ainsi que la suspension de tout avantage commercial accordé à Israël jusqu'au respect des dispositions du droit international et à l'arrêt de toutes les activités de colonisation jugées illégales.

Le président du Parlement arabe a, par ailleurs, réaffirmé la position constante de cette institution en faveur des droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien. Il a renouvelé son soutien à la fin de l'occupation israélienne et à l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain, avec El-Qods pour capitale, conformément aux résolutions de la légalité internationale.

LÉGALISATION DES DIPLÔMES

Le ministère de l'Éducation adopte à l'Apostille

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, l'entrée en vigueur du système de l'Apostille pour la légalisation des diplômes et des documents administratifs relevant de son secteur. Cette mesure vise à simplifier les démarches des citoyens appelés à utiliser ces documents à l'étranger, en remplaçant les procédures classiques de légalisation par une certification reconnue à l'international.

Selon un communiqué du ministère, cette nouvelle procédure concerne l'ensemble des documents publics délivrés par l'administration centrale, les directions de l'éducation des wilayas ainsi que les diplômes, relevés de notes et autres documents pédagogiques émis par les établissements publics placés sous sa tutelle.

Le département ministériel précise que les demandes d'obtention de l'Apostille doivent être introduites, depuis le 9 juillet 2026, via la plate-



forme nationale dédiée, accessible à l'adresse apostille.gov.dz. Les usagers sont invités à suivre l'ensemble des étapes prévues, depuis le retrait du document auprès de l'établissement émetteur jusqu'à sa signature et sa remise en vue de son utilisation à l'étranger.

Cette dématérialisation des démarches s'inscrit dans la stratégie de modernisation de l'administration publique et de numérisation des services destinés aux citoyens. Elle devrait permettre de

réduire les délais de traitement, de limiter les déplacements et d'améliorer la qualité du service public.

L'adoption de l'Apostille intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de La Haye du 5 octobre 1961, qui supprime l'exigence de la légalisation diplomatique ou consulaire des actes publics entre les États parties.

Grâce à ce dispositif, les documents portant une Apostille pourront être reconnus directement

dans les pays signataires de la Convention, sans passer par les procédures traditionnelles de légalisation auprès des représentations diplomatiques ou consulaires.

Cette réforme devrait bénéficier particulièrement aux étudiants poursuivant leur cursus à l'étranger, aux diplômés en quête d'opportunités professionnelles hors du pays ainsi qu'aux citoyens engagés dans des démarches administratives ou juridiques auprès d'autorités étrangères.